

L'"Ariège pittoresque

┃ L'Ariège pittoresque. 1914/01/22.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

9
1914

M. H. ...

LA RIEGE

3^e ANNÉE - N° 84

+ 22 Janvier 1914 +



Pittoresque

Revue hebdomadaire illustrée



Rédaction
et
Administration
Imprimerie FRA & C^{ie}
= FOIX =
Abonnements
1^{an} 7^{frs}, 6 mois 4^{frs}

Industrie
Commerce
Archéologie
Histoire
Tourisme, Sports
Informations.



Le Numéro

0,15^{c.}

La Bourse de Paris

La Bourse est maintenant sensiblement meilleure et enregistre des plus values dans la plupart des compartiments.

Notre Rente 3 0/0 s'avance à 86,12. Les Fonds d'Etat Etrangers sont fermes en général.

Les Etablissements de Crédit qui s'étaient tassés quelque peu regagnent leurs cours précédents.

Les Cuprifères accusent des tendances nettement favorables : Le Rio se relève vivement à 1750, Cape Copper cote 108 et la Tharsis est à 164.

Les Titres qui avaient été touchés par suite de la défaillance de la Société Auxiliaire de Crédit reprennent petit à petit leur ancien niveau.

Vive reprise des Valeurs Industrielles Russes.

On annonce la prochaine émission de 30.000 actions de préférence cumulatives de 500 francs de la Caisse Commerciale et Industrielle de Paris, actuellement offertes au public au pair de 500 francs et portant jouissance de 1^{er} courant. Etant donné que leur dividende de préférence de 6 0/0 est cumulatif et net de tout impôt, elles se présentent dans des conditions de rendement des plus attrayantes.

La notice prescrite par la loi a été publiée dans le Bulletin des Annonces légales du 12 janvier 1914.

Syndicat de la Publicité Provinciale, 53, rue Vivienne, Paris.

PETITS PROPRIETAIRES ET LECTEURS !!!

RETENEZ BIEN CECI :

Un ouvrage sensationnel vous est offert pour construire vos villas, vos chalets vous-même sans le concours d'un architecte!! avec "LA POPULAIRE", ouvrage déposé, seul de son genre

Pour faire et faciliter votre choix : catalogue comprenant nos études sur quantité de projets à construire, de 4,000 à 15,000 francs, accompagnés de plans, façades, devis descriptif et de notre système préconisé.

Cet ouvrage est d'une telle utilité, et nombreux sont les architectes et entrepreneurs qui s'en servent dans les départements de la Seine-et-Oise et Oise pour exécuter les travaux de leurs clients!!!

Envoi franco de "LA POPULAIRE" contre mandat postal de 8 francs adressé à M. E. HENRIET, auteur de l'ouvrage, directeur de l'Architecture pour tous, 121, Grande Rue, à Nogent-sur-Marne (Seine).

J'ENVOIE discrètement Catalogue, Articles spéciaux, usage intime, Hommes, Dames et six beaux échantillons pour 4 francs. Envoi recom. 45 cent. en plus. M^{re} L. BADOR, 19, rue Bichat, Paris.

à Ce qu'il y a de meilleur à 10 ANS de 20 ANS

POUR SE FORTIFIER

C'est de prendre chaque jour 4 cuillerées à café d'

HÉMO-VITAL

L'HÉMO-VITAL est un granulé sucré très agréable à prendre

RÉPARATEUR ET FORTIFIANT DU SANG STIMULANT DE L'APPÉTIT

L'HÉMO-VITAL est le remède le plus sérieux contre la Faiblesse et l'Anémie. Il guérit la Neurasthénie. Fortifie pendant et après la grossesse. Aide à la formation et à la croissance des enfants.

DANS TOUTES LES PHARMACIES
3 fr. 75 le flacon | 4 fr. 25 par la poste

et contre Mandat à M. E. TABART PHARMACIEN 49, rue du Loing à MONTARGIS (Loiret)

à 30 ANS à 60 ANS

CHAUX ET CIMENTS DE SABARAT (Ariège).

CATHALA & C^{ie}
Chaux hydraulique. — Chaux grasse vive moulue pour engrais. — Fleur de chaux pour sulfatage. — Chaux triée extra pure pour l'industrie.

CIMENTS PROMPTS ET PORTLAND
Entrepôt à Toulouse, 28, rue des Pins.
Dépôt à la gare de la Bastide-de-Sérou (Ariège).

MAISONS RECOMMANDÉES

J. CASSAGNE. — Draperies, soieries, bonneterie, tissus en tous genres, corsets, etc., etc. Spécialités en toiles, linges de table et de toilette et lingerie, rue Delcassé

HOTEL MONTAUT. — Cuisine renommée, fabricant des pâtés "A Gaston de Foix".

F. ROQUES, tailleur civil et militaire, ex-coupeur de la maison Schammel de Paris, rue Théophile-Delcassé et rue du Rival.

PAUL PERIES, mécanicien, cours Bouyghères. — Armes, cycles, autos, machines à coudre, stock de pneus, vente, location, échanges, réparations, accessoires. — Facilités de paiement.

AU LOUVRE, rue Théophile-Delcassé, Foix. — Lingerie, ganterie, bonneterie, soierie, layettes, corsets, paletots, jupons, corsages, draps et taies brodés, linges de table et de toilette, bretelles, etc.

CAFÉ GROS. — SAGAZE, propr^{re}. Siège du Stade fuxéen. Tél. 7.

AU GASPILLAGE, rue des Marchands, Foix. — Mercerie, bonneterie, jupons, lingerie, dentelles, corsets, corsages, fourrures. Fournitures pour tailleurs et tailleuses.

HENRI DUBERT FILS, 24, cours Villote. — Cycles, autos, armes et machines à coudre, cycles "Dubert", dépositaire de la "Moto-Rève", machines à coudre "Simpl. x" garanties 10 ans.

LAFFONT aîné, rue des Marchands. — Tissus en tout genre, rouennerie, draperie, fantaisie haute nouveauté, soieries, trousseaux et layettes, toiles, lingerie, tissus d'ameublement, tapis, mercerie, bonneterie.

GARAGE CASTEL, avenue de la Gare. Cycles et automobiles. Location pour excursions. — Stock "Dunlop", "Continental".

FOIX

AX

GRAND HOTEL DU PARC ET MODERNE. — MARIS, propr^{re}. — Entièrement reconstruit à neuf avec tout le confort moderne.

G. SARTRE, coiffeur. — Parfumeries de premières marques. — Coiffures de dames. — Ondulations. — Postiches — Travail soigné. — Service antiseptique. — Chapellerie. — Cols.

A. BABY, armurier-mécanicien, ex-ouvrier de la manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne. — Armes de précision — Cycles des meilleures marques. — Machines à coudre, accessoires, munitions, réparations, location. — Prix modérés. — Vente à crédit. — Envoi catalogues et conditions sur demande.

CAFÉ-RESTAURANT DU MIDI, tenu par M. et Mme Régis AURIOL, place des Platanes et du Jardinage. — Maison de premier ordre, recommandée aux touristes, excursionnistes, voyageurs, baigneurs et à toutes les personnes qui, de passage à Tarascon, désirent faire un bon déjeuner ou un excellent dîner.

A LOUER Villa meublée comprenant : salle à manger, cuisine et cinq chambres. S'adresser à la Roseaie, Ornat, par Ussat-les-Bains.

LAVELANET

TARASCON

USSAT LES BAINS

PAMIEERS

ST-GIRONS

ST-LIZIER

PIERRE GAILLAGOT. Assurances, achat et vente de propriétés, prêts hypothécaires

P. BARDALOU, tailleur civil et militaire. Uniformes pour collèges. Place des Jacobins. Prix modérés

BARAT, m^d tailleur, rue Galy-Cazalat. — Spécialité de costumes pour dames.

LAFFITTE, r. de la République. — Entr. de zinguerie et plomberie.

E. DUCOS. — Chapellerie "Modern-House", les meill. marques.

SALON DE COIFFURE POUR DAMES ET MESSIEURS. — CH. CAZENEUVE, rue Gambetta.

HOTEL DE LA TOUR. — Recommandé aux touristes. — Appartements pour villégiature.

LE SECRET DU CURÉ DE DEUIL



Si vous éprouvez quelques malaises, douleurs, vertiges, écrivez à Monsieur Duvergier, pharmacien, à Bois-Colombes, il vous enverra une brochure gratis et en ajoutant 1.50 en timbres-poste un paquet de plantes constituant la recette du Curé de Deuil. Cette recette composée de plantes sauvages constitue le meilleur dépuratif connu ayant fait ses preuves depuis UN siècle de bonne renommée.

La Tisane du Curé de Deuil, est tout particulièrement employée contre le Rhumatisme, la Goutte, les Maladies de Peau, l'Obésité, les Migraines périodiques, les Maladies Intérieures, les Dangereux du retour d'âge, Chaleurs, Congestions.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES DU MONDE ENTIER

Femmes qui souffrez

Rappelez-vous que le

THÉ LALEUF des BÉNÉDICTINES

est le seul remède efficace pour éviter et combattre

tous les Troubles du Retour d'âge

Son usage quotidien régularise la CIRCULATION DU SANG et fait disparaître :

Chaleurs.	Migraines.	Constipation.	Varices, Phlébites.
Vapeurs.	Névrologies.	Mérite.	Irritations nerveuses
Etourdissements.	Palpitations.	Pertes blanches.	Digestions difficiles.
Etouffements.	Insomnie.	Hémorragies.	Anémie.
Vertiges.	Maux de reins.	Neurasthénie.	Règles douloureuses et irrégulières.
Bourdonnements.	Hémorroïdes.	Rougeurs du Visage.	

Le THÉ LALEUF, quoique de beaucoup plus actif que tous les remèdes préconisés (Elixirs, Pilules, Cachets, etc.), est aussi le moins coûteux : le traitement revient à peine à 8 centimes par jour.

La boîte (traitement de 1 mois environ), 2 fr. 25 ; franco : 2 fr. 50. — Les 6 b. (p^r une cure), 13 fr. franco, Notice, renseignements, échantillon gratuit (joindre timbre).

Adresser toute demande aux LABORATOIRES LALEUF — ORLÉANS

L'Ariège

3^{me} Année. — N° 84.

Jeudi 22 Janvier 1914

Pittoresque

REVUE HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

Industrie * Commerce * Agriculture
Tourisme * Sports
Archéologie * Histoire * Littérature
Beaux-Arts * Actualités * Informations.



ABONNEMENTS

	Un an.	Six mois
Ariège et départements limitrophes.	7 fr.	4 fr.
Autres départements.....	8 fr.	5 fr.
Etranger	12 fr.	7 fr.

SOMMAIRE

A propos des armes et devise de Mgr Béval..	Martial de SÉRÉ-LOUBIÈRES.
Les anciens hôpitaux de Pamiers	Jules de LAHONDÈS.
L'Ecrin des Penseurs Ariégeois	
De Tarascon à Surba : Le Pet de Couillas; Fournier; L'église de Surba	Toussaint NIGOUIL.
Chef-lieu: La société de musique; M. le Directeur	E. PÉLISSIER.
Éphémérides de Pamiers.....	L'ANNALISTE DE PAMIERS.
Attrait des exploits chevaleresques sur les gens de Pamiers, au xv ^e siècle.....	Georges BAZIN.
Croquis d'actualité : Pauvresses.....	Louis de VILLENEUVE.
Échos ariégeois.....	
Une Croix bien placée	J.-R. de BROUSSE.
Les cent ans de l'aïeule.....	Le COUSERANAIS.
Les fauves	VIATOR.

Nos gravures : Pamiers : l'Hôpital. — Le Soudour vu de Tarascon. — Lac supérieur de l'Albe glacé et crêtes de l'Albe.

A PROPOS DES ARMES ET DEVISE DE M^{GR} BÉVAL

Mgr Jean-Antoine-Auguste Béval, né à Toulouse le 9 avril 1802, promu à l'épiscopat par décret impérial du 28 juillet 1858, préconisé le 27 septembre, sacré à Toulouse le 5 novembre suivant, occupa le siège de Pamiers, dont il fut le trente-neuvième évêque, de 1858 à 1881, par conséquent pendant vingt-deux ans, avec une distinction, une sagesse, une prudence remarquables qui ont laissé dans la mémoire des prêtres d'alors un profond et impérissable souvenir.

Chevalier de la Légion d'honneur, sa brillante carrière dans le diocèse de Toulouse, où il fut successivement aumônier, professeur et vicaire général, le recommandait tout particulièrement à la vénération et à l'admiration du clergé ariégeois.

Elevé à l'épiscopat, il prit des armes où sa devise : *Fortitudo mea et spes mea Dominus* est non seulement l'explication des symboles qu'elles contiennent, mais le thème de toute sa vie et la règle invariable de sa conduite. Ces armes sont : *Parti au 1^{er} d'azur à la tour d'argent maçonnée de sable; au 2^e d'or à l'ancre de sable; au chef d'argent chargé d'un Jehovah rayonnant d'or.*

Nous ne les étudierons pas au point de vue héraldique. Nous préférons les mettre en contact et les confondre avec le personnage avec lequel elles semblent s'identifier. *Le Seigneur est ma force et mon espérance!* N'est-ce point là, en effet, un grand acte d'humilité? N'est-ce point là la foi du chrétien, du prêtre et du pontife qui se considère comme absolument réduit à l'impuissance sans le secours d'en Haut? N'est-ce point là la confiance absolue qu'il met dans la Providence toute-puissante de Dieu dans les difficultés et les épreuves qu'il pourra rencontrer dans l'exercice de ses hautes et redoutables fonctions?

Ce sentiment de crainte et de sainte terreur se retrouve dans la plupart de ses admirables lettres pastorales, toutes d'un style biblique, imagé,

d'une pureté impeccable, d'une correction grammaticale rigoriste, d'une délicate saveur, d'une élégance académique et dont tout mériterait d'être cité et retenu. Que le lecteur nous permette d'en mentionner quelques bribes éparses.

« ...Eglise de Pamiers, s'écriait-il dans sa magnifique lettre d'intronisation, malgré, ou peut-être à cause de notre faiblesse, Dieu fera éclater sur toi d'une manière plus abondante et plus visible son ineffable bonté, et tu ne seras pas moins l'objet de sa tendresse, ni moins comblée de ses faveurs.

« Sous cette sainte inspiration, Nous sommes allé à l'autel du sacrifice. Pendant que l'onction sainte coulait sur notre tête, et qu'avec elle Nous étions communiqués les dons du Saint-Esprit, Nous avons placé toutes nos espérances dans le cœur de Dieu, et Dieu, N. T. C. F., a consolé notre cœur et relevé notre courage. *In Domino sperans non infirmabor.* (Ps. 25, v. 1.) Ainsi, en demandant l'immolation de la nature, il a daigné en ménager la sensibilité; il n'a pas voulu briser entièrement nos plus douces affections. »

A la veille de la retraite ecclésiastique de 1869, faisant allusion à l'arrivée du prédicateur (M. l'abbé Dazincourt, prêtre de Saint-Lazare, directeur du Grand Séminaire d'Alger) et à son prochain voyage à Rome pour le Concile :

« ...L'époque de sa venue est, au reste, disait-il dans sa lettre de convocation, peu distante de celle où Nous devons vous quitter, pour Nous rendre à l'appel du Prince des Pasteurs. Nous aurons donc à vous faire nos adieux aux approches de cette troisième séparation.

« Sera-t-elle, comme les précédentes, suivie de retour?... C'est un des secrets insondables de l'avenir. — L'occasion s'offrira, du moins, naturelle et propice, de recommander à votre ferveur Notre lointain voyage et Notre participation, si faible qu'elle soit, aux actes de la grande Assemblée qui s'apprête. Nous occuperons, sans nul doute, au sein de cet imposant Sénat, une fort petite place. Malgré Notre insuffisance, que Nous avouons ingénument, Nous n'en représenterons pas moins une des Eglises les plus fidèles, les plus dévouées au Siège Apostolique de notre catholique patrie.

« Et s'il plaisait à l'Arbitre suprême des destinées humaines Nous rappeler à Lui loin de notre bien-aimé troupeau, Nous oserions compter sur vos charitables suffrages, particulièrement sur les vôtres, Très-Chers Coopérateurs, pour implorer la divine miséricorde en faveur de votre indigne mais tout affectionné Pontife et Père, qui ne désire rien, avec plus de sincérité et de d'ardeur, que la perfection et le bonheur de ses enfants. »

En 1878, annonçant la mort de Pie IX, il invoque en ces termes cette grande âme : « ...Soyez-nous propice, dit-il, et ne cessez pas d'être notre Père du haut de ce royaume impérissable, où vous ne trouverez ni envieux, ni rivaux, ni ennemis. Veillez sur l'univers entier, qui fut votre héritage, et principalement sur notre France, que vous entouriez d'une tendre sollicitude, bien connue, bien souvent affirmée dans de solennels discours, afin que des jours sereins et prospères lui fassent oublier ses cruels malheurs; qu'elle demeure et se montre constamment la Fille aînée de l'Eglise; qu'elle redevienne enfin la Reine des nations par la sagesse de ses lois, la moralité chrétienne de ses institutions, la fraternelle union de ses enfants.

« Et Nous, N. T. C. F., nonobstant la confiance la mieux fondée, Nous pouvons dire la certitude de l'immuable félicité de notre Saint Pontife, versons devant Dieu, avec les pleurs de notre affliction, les prières de

notre piété filiale pour cette grande âme, qui a sa place marquée au nombre de ses plus illustres serviteurs.

« Puisse, à un jour prochain, un Décret authentique, vivement désiré, nous permettre d'honorer d'un culte public Celui qui a été longtemps notre providence tutélaire, le soutien intrépide de nos croyances, l'organe indéfectible de la justice, notre gloire et notre amour. »

Au curé d'Ax, à l'occasion d'un épouvantable sinistre, il écrivait :

« Pamiers, 7 octobre 1880.

« Mon cher curé,

« Après toute une journée d'anxiétés cruelles, j'ai reçu votre télégramme, hier, à neuf heures et demie du soir.

« Je ne vous dirai pas ma sympathique condoléance, vous pouvez la présumer sans effort ; elle est grande et cordiale, je vous assure, et elle embrasse toute votre bonne et chrétienne population. Ne manquez pas de la lui exprimer à la première occasion que vous en aurez.

« Je prie Dieu de mon mieux de soutenir dans cette immense épreuve toutes les pauvres victimes, que je voudrais de suite consoler et secourir dans la proportion de leur perte et de leur chagrin ; elles seront résignées, calmes et confiantes en Dieu, qui est un tendre Père qui n'abandonne jamais ses enfants : il les récompensera, un jour, au centuple de leurs souffrances bien supportées et de leur constante fidélité à son service.

« Je vous bénis tous du fond de mon âme, pasteur et troupeau, et suis toujours

« Votre très affectionné et très dévoué en N. S.

« † Auguste, Evêque de Pamiers. »

La dernière lettre pastorale quadragésimale de Mgr Béval sur la *Nécessité des afflictions* fut une œuvre posthume, retrouvée dans ses papiers et publiée par MM. les vicaires capitulaires de Séré, Astruc et Tustes. En voici un court passage : « ... De nos jours, autour de nous, dit-il, une ardente opposition aux épreuves et à l'expiation se produit et s'affirme hardiment au point de préconiser, de répandre sous diverses formes, des théories malsaines, des systèmes imaginaires, impossibles, qui menacent sérieusement de miner jusqu'à ses bases l'édifice social, et de faire reculer la civilisation.

« Sans descendre à ce bas degré d'insanité, de criminelle audace, bon nombre de récalcitrants, gens sensuels et terrestres, déshérités de la fortune ou tributaires de la douleur, éclatent en murmures contre l'adorable Providence. Ils l'accusent de cruauté et d'injustice ; ils voient d'un œil jaloux, d'un cœur débordant de rage, la prospérité, plus apparente du reste que réelle, et d'ailleurs éphémère, d'une certaine classe prétendue privilégiée, et s'insurgent ouvertement contre elle. Pauvres hallucinés, victimes de préjugés irréfutables ou d'insatiables passions, ils oublient hélas ! les prédictions formelles, les promesses réitérées du Maître à ses disciples : Le monde se réjouira et vous serez dans la tristesse ; mais votre tristesse se changera en joie : *Tristitia vestra vertetur in gaudium*. (Jean, 16-20 et 33).

« Aux radieuses lueurs de la Révélation, essayons de souder le mystère de la douleur. — Pénétrons-nous d'abord de son inéluctable nécessité, apprécions ensuite les avantages qu'elle assure à la patience qui sait se résigner. » (Carême de 1881).

La correspondance particulière ou administrative formerait une collection prodigieuse, car Mgr Béval répondait habituellement lui-même à ses prêtres avec une promptitude extraordinaire : ses lettres pliées simplement en quatre, sans enveloppes, selon la coutume d'alors, qui tendait, il est vrai, à disparaître, arrivaient, oh ! bonheur, le lendemain sans faute et apportaient à tous la solution de mille et mille affaires, de mille et mille difficultés.

Physionomie fine et distinguée, nerveuse, impressionnable et impressionnante, peu parleur, quand on allait le voir, le prélat, quoique d'une apparence austère, vous laissait gracieusement deviner sa réponse.

Cette amabilité sereine et réservée avait été remarquée à Polignan, quand il en était professeur : témoin ces quelques lignes extraites de l'ouvrage de Dufor intitulé : *Le Pays. — Polignan et Comminges, leur passé, leur présent* : « M. Béval sut constamment s'attirer l'estime autant que l'affection de ses confrères et de ses élèves ; bon et poli envers tout le monde, mais ferme à propos, il faisait sa classe avec une ponctualité irréprochable et un succès toujours égal, avec cette distinction et cette correction classiques qu'on retrouve dans les mandements du prélat ; il y avait du Fénelon chez lui ; aussi, tous ceux qui l'avaient connu ont-ils applaudi à son élévation successive aux postes éminents de Supérieur de la Succursale à Toulouse, de grand-vicaire de Mgr Mioland, et d'évêque de Pamiers. Mgr Bé-

laval eut toujours pour Polignan l'affection qu'on a pour un berceau. Déjà promu à l'épiscopat par un décret du 28 juillet 1858, le nouveau prélat vint lui faire ses adieux à l'occasion de la distribution des prix. On se souvient de son émotion, de ses larmes, lorsque l'auteur de l'exercice en vers lui dit, après les choses les plus délicates et les mieux senties : Vous nous reviendrez, Monseigneur, plus honoré, plus grand.

« Mais non plus aimable et non pas plus aimé. »

De tous les multiples témoignages, capables d'honorer cette grande mémoire que nous avons été si heureux de lire dans la très spirituelle et très intéressante biographie de *l'abbé Elzéar Ruffat*, son plus cher ami, par le chanoine Rouquette, nous ne citerons que celui-ci :

« A Monsieur l'abbé Béval, pour le jour de sa fête.

« De saint Augustin ton patron,

« Nous connaissons la jeunesse orageuse ;

« Par ses pleurs sa mère pieuse

« Demandait sa conversion.

« Certes, la tienne est plus heureuse :

« Elle a pleuré, mais toujours de bonheur,

« Et les vertus dès ta première enfance

« N'ont rien perdu de leur première ardeur,

« Monique de ses vœux obtint la récompense,

« Ta mère, hélas ! vu ta persévérance

« N'aura jamais éprouvé de malheur. »

(Ces vers furent composés et envoyés par le père d'Elzéar Ruffat.)

Voulez-vous un dernier témoignage ? Il sortit discrètement de la bouche d'un de ses prêtres, au moment où S. E. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, précédé de tout le clergé, sortait du grand séminaire pour aller à la cathédrale, présider ses funérailles : « Nous avons mangé notre pain blanc, disait-il en pleurant à son voisin qui pleurait aussi beaucoup. Cela voulait dire assurément qu'à ses yeux aucun de ses successeurs ne serait jamais meilleur que lui. Illusion ou réalité, peu importe, ceci n'enlève rien aux qualités, aux mérites et aux vertus des autres.

Cette explosion de regrets, quoi qu'il en soit, fut universelle dans le clergé diocésain qui perdait véritablement le plus dévoué des pères.

Ce père, en effet, entraînait dans les plus minutieux détails de la vie sacerdotale et ne craignait pas de donner charitablement et discrètement, à l'occasion, de bons conseils. Il n'envoyait pas en enfer les fumeurs ; mais il prêchait l'économie aux séminaristes et leur faisait promettre, à chaque ordination, de ne pas contracter l'habitude du tabac sous toutes ses formes.

Dans les circonstances solennelles où il devait pontifier, il le faisait, bien entendu, avec tous ses insignes, sauf la mitre précieuse, qu'il ne mettait jamais, et qu'un cérémoniaire tenait simplement dans ses mains à ses côtés. On le regrettait, car mitre en tête, il eût ressemblé à ces vénérables pontifes qu'on voit dans les vieilles estampes et les vitraux d'églises.

Revenons à ses armes, et puisque c'est par elles que nous avons commencé, par elles nous allons finir. Elles sont donc dominées en chef par une Providence rayonnante. Cette Providence n'était-elle pas personnifiée en lui, Soleil du diocèse — Mgr Béval était un rare administrateur — dont les membres distingués de son clergé étaient, à degrés divers, les rayons dispersés ? Pourquoi n'en nommerions-nous pas quelques-uns ? Qui ne se souvient, sans les placer par rang d'âge ni de mérite, de MM. les vicaires généraux Vidal, Metge, Mailhol, de Séré et Tustes ; de MM. Dumas et Astruc, archiprêtres de la cathédrale ; Périssé, archiprêtre de Saint-Girons ; Peyrat et Tustet, archiprêtres de Foix ; Anouilh et Roudière, supérieurs du grand séminaire ; Berdal et Barbe, supérieurs du petit ; des chanoines Pouech, savant géologue, Delcurrou, Pons et Laffargue, professeurs au grand séminaire ; Barbier, historiographe ; Cau-Durban, archéologue ; Ormières et Labatut, poètes ; Pas, curé d'Ax ; Gaston, curé de Mirepoix ; Lagrange, curé de Massat ; Laprotte, curé de Tarascon ; Tisseire, de Mazères ; Maury, de Varilhes ; Costes, Sire et Laffargue, du Camp, et *tutti quanti*, du plus petit au plus élevé de ses chers et dignes coopérateurs, qui lui formaient comme une escorte d'honneur, dont il se glorifiait lui-même dans ses rares voyages à Toulouse.

Et maintenant passerions-nous sous silence le plus jeune, le plus vivant, le plus alerte des chanoines présents, malgré son grand âge, M. Soula, qui, premier vicaire-général de notre grand et paternel évêque actuel, Mgr Izart, confident et ami de Mgr Béval, rappelle si bien, au milieu de nous, et sa bonté, et sa douceur, et sa sagesse, et sa prudence ?

Ce n'est pas seulement un simple article de journal ou de revue qui devrait être consacré à cet évêque moyenâgeux, c'est un long ouvrage, émaillé d'une infinité d'anecdotes, pendant de celui que le chanoine Rouquette a publié sur son grand ami, le chanoine Elzéar Ruffat.

En un mot donc — car faut-il bien se borner en un bref résumé — Mgr Béval, de l'avis surtout des étrangers, qui l'appréciaient de plus loin et de plus haut, fut une des grandes figures épiscopales de ce temps-là, et, en nous la rappelant, ne sommes-nous pas frappés de voir en elle, encore une fois, tant de réserve et tant d'élégance, tant de simplicité et tant de finesse, tant de modestie et tant de grandeur!

Martial de SÉRÉ-LOUBIÈRES.

Les Anciens Hôpitaux de Pamiers.

La ville de Pamiers possédait au moyen âge trois hôpitaux, et, en outre, la Charité de Saint-Raymond, ou de *Costalinda*, située sur la rive gauche de l'Ariège, à quelques centaines de mètres et au-dessus du Mas Vieux de Cailloup; une maladrerie à la plaine Saint-Martin, vis à vis le Jea-du-Mail; une autre hors de la porte de Loumet qui appartenait aux chevaliers de Saint-Lazare, et un quartier réservé aux Lépreux, à la Roquette (plateau de la Cavalerie). Ces quatre derniers, hors la ville, n'étaient plus utilisés au xvi^e siècle.

L'hôpital de la Guéride ou Garido (de la *Garido*) avait été fondé en 1304 par une confrérie composée à la fois de clercs réguliers ou séculiers et de laïques, celui de Saint-Jacques par une autre confrérie, et celui de Sainte-Hélène par les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. (Le nom de Sainte-Hélène que prit l'hôpital et le quartier est une dégénérescence de celui de Sainte-Natalène, l'illustre vierge et martyre de Pamiers, décapitée à l'époque romaine, sous la berge de Saint-Jean, à l'endroit même où jaillit l'antique et vénérée fontaine, qui a conservé son vocable. Le registre des oblies de cet hôpital, conservé aux archives de l'hôtel de ville et qui contient les paiements de ces oblies de 1425 à 1470, porte très nettement tantôt *Sancta Natalena*, tantôt le diminutif *Sainte Lène*.)

A la fin du xvi^e siècle, des abus s'étaient introduits dans l'administration de ces hôpitaux; les fruits étaient inégalement répartis entre les pauvres. Henri IV édicta, le 26 mars 1578, des Lettres Patentes portant union des trois hôpitaux à celui de la Guéride comme étant le plus commode et le mieux approprié, avec leurs rentes, revenus et autres biens. Ce nouvel hôpital général dut être régi par des administrateurs des plus honorables et des plus vertueux, qui seraient renouvelés tous les ans après avoir rendu leurs comptes en présence des nouveaux administrateurs, des consuls et du procureur du roi.

Les Lettres Patentes exigeaient de plus que les baïles qui régissaient les trois hospices rendissent les comptes des dix dernières années.

Des dons et des legs nombreux et considérables, consignés dans les archives, affluèrent à l'hôpital de la Guéride. Mais il en employait tous les revenus au soulagement des malades, en sorte qu'au milieu du dix-huitième siècle, ses bâtiments tombaient en ruine. Au mois d'août 1755, le roi Louis XV en autorisa la reconstruction, permit d'écréter et même de démolir une partie des murs de la ville pour avoir des matériaux, permit aussi d'acheter quatre maisons pour l'agrandissement du bâtiment, et donna une partie du fossé de la ville. Le monument, encore bien agrandi, embelli et transformé depuis, prit à cette époque sa forme générale actuelle.

Jules de LAHONDÈS.

L'Ecrin des Penseurs Ariégeois

Les générations successives ont peine à se comprendre, mais chacune d'elles a exprimé ce qu'elle a vraiment éprouvé. Elle a connu les enthousiasmes spontanés, le pur idéal, la jeunesse d'esprit. Elle a traduit l'âme de ses contemporains et réalisé la beauté selon leur façon de la comprendre. Les peintres des grands siècles, par exemple,

ne la séparaient pas d'une pompe qui peut nous paraître aujourd'hui déclamatoire. C'est à nous à nous mettre à leur point de vue.

Jules de LAHONDÈS.

C'est l'estomac escorté de ses annexes, et non le cerveau, qui est le cornac de l'animal humain. Ce dernier, adonné tout entier aux satisfactions des sens, n'a que de rares moments à consacrer à la culture intellectuelle qui, presque toujours, s'étiolo avant d'éclorre, étouffée et perdue dans le chaos des mauvais instincts qu'entraîne à sa suite la lutte pour l'existence. Il en est de la société comme de l'individu. L'homme tourne alors au cannibale.

Adolphe d'ASSIER.

Un peuple n'est grand et n'est heureux que lorsqu'il sait avoir un héroïsme collectif assez grand pour ne pas se contenter du présent et ne pas reculer devant les sacrifices



PAMIER — L'HOPITAL.

nécessaires pour assurer dans la génération du lendemain la continuité de la race.

Comte Henri BÉGOUEN.

Aux époques décadentes comme la nôtre, les appétits grossiers remplacent les sentiments élevés et les nobles pensées, au détriment du sublime et divin idéal qui devrait être la règle et la ligne de vie de tout homme qui se respecte.

MANAUD DE BOISSE.

L'isolement frappe l'homme d'impuissance et en fait l'éternelle victime des intrigants. Le groupement et la solidarité, au contraire, le rendent fort et, seuls, lui permettent d'accomplir sa mission sociale.

B. CHASSAING.

Le chroniqueur a toujours une main à tendre, à travers l'histoire, au patriote désintéressé, même s'il ne partage pas ses idées; l'honnête homme a droit à l'estime de l'honnête historien.

Joseph AGEORGES.

Tout homme est faillible et peccable, omnis homo mendax, tout homme a ses faiblesses, ses misères et ses torts; qui que nous soyons donc, nous tous, membres de la pauvre et pourtant grande et noble famille humaine dont l'immortel Pascal a célébré la transcendante supériorité sur l'univers inconscient et irresponsable, montrons-nous indulgents et compatissants envers nos frères, en dépit de leurs erreurs et de leurs fautes.

Albert TOURNIER.

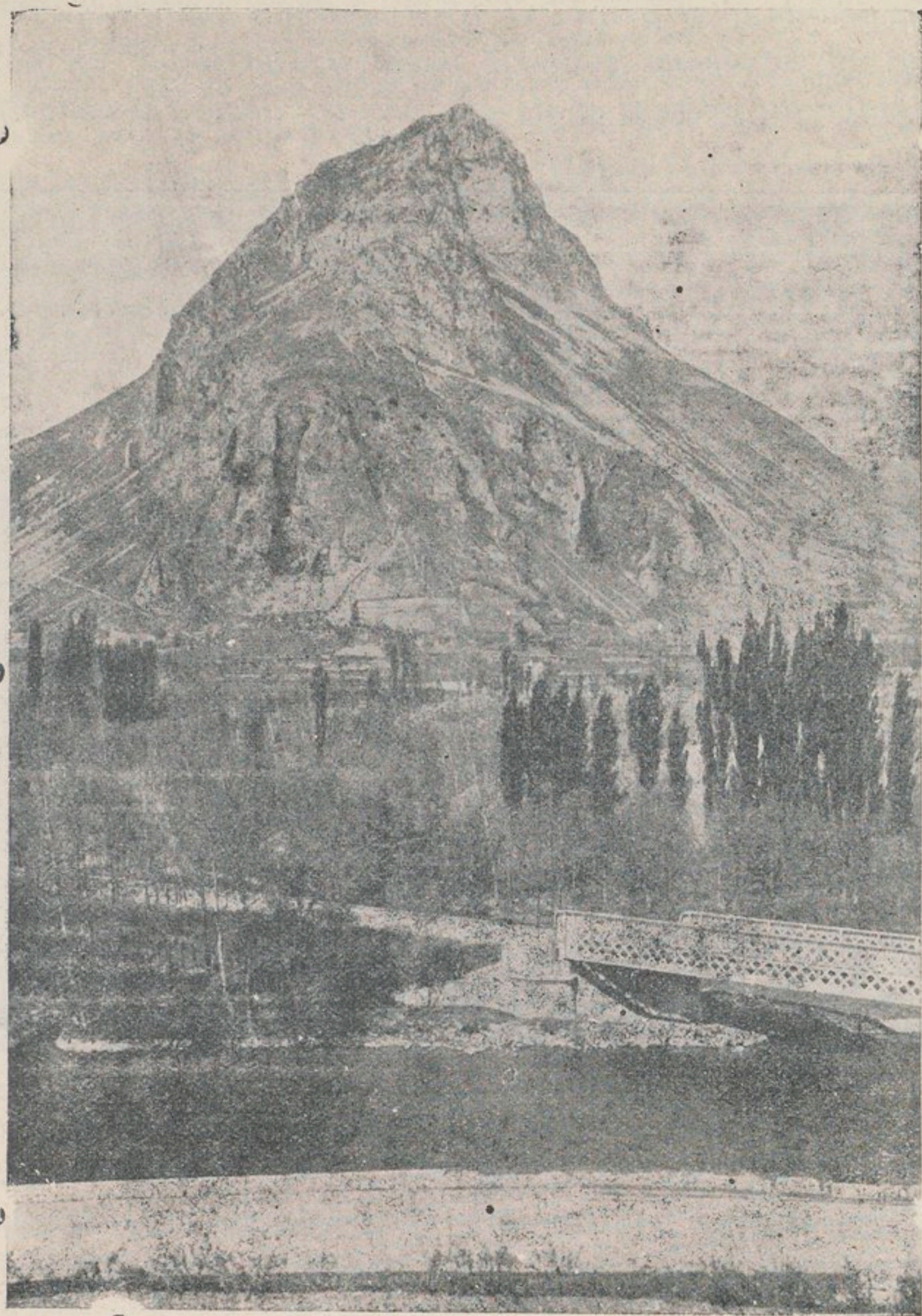
DE TARASCON A SURBA

LE PET DE COUILLAS — FOURNIER — L'ÉGLISE DE SURBA

Lorsque de Tarascon, la gothique, on se dirige vers Surba, on rencontre, sur la route, trois souvenirs, trois reliques parlantes du passé : le *Pet de Couillas*, *Fournier*, l'église de Surba.

Couillas est, à la sortie de Tarascon, une butte, un mamelon, un rocher arrondi, que revêtent, vers le nord, un épais bosquet et, vers l'est et le sud, des vignes, des jardinets, où un négociant de Tarascon a aménagé des serres pour arbustes et fleurs de toute nature et de tout climat (1). Il me fut donné un jour d'admirer, dans les creux des rochers, de superbes palmiers.

Couillas a, dans la succession des siècles, changé plusieurs fois de nom.



LE SOUDOUR VU DE TARASCON.

Il s'est appelé le *Roc de Carol* (de *Carolus*, Charlemagne), ensuite le *Pech de Couillas* (pour les gens de Tarascon), puis le *Pet de Couillas* (pour les campagnards), et enfin, pour nous montagnards, le *Roucatel del berdet*.

J'estime que le Tarasconnais Armand Silvestre, le délicieux poète de *Griselidis*, le jovial petit-fils de Rabelais, s'il daignait quitter un instant la place que Toulouse lui a consacrée dans son Grand-Rond et venir jusqu'à nous, il opérerait pour l'avant-dernière de ces dénominations.

Il n'importe. Le tout est de savoir si le mamelon — Pech, Pet, Roc ou Roucatel — a eu son histoire. Evidemment, si Charlemagne, ou un de ses pairs, et notamment Roland qui dort son éternel sommeil dans la grotte de Bédailhac?, ont bâti quelque chose, vigie, tour ou fortin, pour arrêter les Sarrasins. D'aucuns pensent que si quelque chose y a été bâti, ça été par quelque seigneur de *Quié*, le village voisin, et que ce quelque chose fut un repaire, un nid de vautours, d'où ces sires descendaient sur la route et y rançonnaient le voyageur. — Mœurs de ces temps barbares, délices des seigneurs; infortunes de la vie de misère des manants.

**

A quelques pas du roc, aux pieds d'un joli bosquet, en monticule également, se dresse une grande maison, de forme carrée, dont la principale façade, enguirlandée gracieusement de vigne vierge dont les feuilles semblent faites de rubis, de topazes et d'or, regarde le levant. C'est *Fournier*,

(1) M. Denjean.

résidence d'été du docteur Félix Garrigou, le célèbre géologue, créateur et directeur du Cours d'hydrographie à la Faculté de Toulouse. Le noble savant y vient, pendant les vacances, reposer son esprit; si tant est que son esprit puisse se reposer, car ses familiers savent que, même à cette heure de la vie où la nature exige le repos, il travaille douze heures par jour. Le vaillant professeur tient cette résidence de son père, Adolphe Garrigou, l'insatiable fouilleur d'archives, l'historiographe des Sociétés, de peuplades, de cités et communes de notre pays, qui parvint, comme son fils, à un grand âge, fut, comme lui, l'homme sage (*sapiens*), de la plus modeste érudition.

Fournier, lui, a son histoire; histoire réelle, authentique, vécue, signée de son nom et écrite sur ses murs.

La voici, en raccourci :

Fournier (Jacques), fut, au XIV^e siècle, le fils du meunier Fournier, de Canté, près Saverdun. Après avoir aidé son père à manier des sacs, à moudre le seigle et le blé, à charger la farine sur l'âne et à la porter au client, pris d'une subite vocation, il se fit moine, moine cistercien. Il fit preuve de tant d'intelligence, de caractère et de piété sous son froc de bure, qu'après avoir été, tour à tour, Abbé de Fontfroide, évêque de Pamiers, puis de Mirepoix, et Cardinal, un jour de l'an 1334, il fut élu pape d'Avignon et administra l'Eglise jusqu'en 1342, époque de sa mort. Intelligence ouverte, âme énergique et profondément pieuse, il ramena l'Eglise aux sévères et orthodoxes traditions de son origine, un peu oubliées par son prédécesseur Jean XXII, imbu de l'esprit politique et féodal de l'époque. Il s'efforça de réconcilier l'Eglise de France avec Rome et la France elle-même avec l'Angleterre qui, par la terrible et éternelle guerre de *Cent Ans*, écrasait, désolait et ruinait le pays. Son œuvre ne lui survécut pas; mais il eut le mérite de la tenter. Ce fut un grand pape. Saverdun et toute notre Arlège ont le droit de se glorifier de Benoît XII.

Fournier tient son nom de l'illustre pontife. Moine, Jacques Fournier fit-il construire la maison qui m'occupe? En fit-il un monastère? L'habita-t-il? Lui, ou bien ses successeurs, eurent-ils à la défendre contre des attaques d'infidèles, ou de ces bandes routières si fréquentes dans ces temps particulièrement troublés du moyen âge? A considérer les traces de bisciaïens, encore existantes contre les vieilles pierres de ses murs, et la forte grille en saillie à un croisillon des communs — grille qui fut certainement celle d'un cachot — il semble bien qu'à un moment de son histoire, telle fut sa destinée; car il est des maisons qui ont eu, comme ceux qui les habitèrent, leur destin.

D'ailleurs, je crois savoir que l'histoire même de Fournier a été écrite, de la bonne encre, par une bonne main; celle du père de notre docteur, celle d'Adolphe Garrigou. Elle consiste en un manuscrit qui, je crois, est dans la famille et qui ne peut manquer, un jour ou l'autre, d'être publié. Nous l'attendons. Il sera une précieuse pierre à ajouter à l'histoire, déjà si riche, de ce qui fut le Pays de Foix.

**

De Fournier à l'église de Surba il n'y a qu'un pont à traverser, une côte à monter — côte rude, mais de courte durée. Pendant la montée, on a, d'ailleurs, plaisir à entendre le galop des marteaux de la double usine métallurgique de la famille Delmas : celle dite du *Ressec* au bas de la côte, et celle de *Lacombe*, sur l'autre bord de la *Courbière*, la rivière qui descend en mousseuses cascates des montagnes de Rabat. Au-dessus de cette dernière, apparaît, autre attraction, précédé de sa superbe avenue de vieux platanes, le château de Lacombe, manoir de la noble famille de Pointis qui a donné à la France une belle lignée d'officiers. Je citerai notamment le baron Jean-Bernard qui fut chef d'escadre et commissaire général de l'artillerie sous les ordres de Duquesne, se distingua au bombardement d'Alger et de Gênes, puis, sous les ordres de Tourville, dans différents combats contre les flottes alliées de l'Angleterre et de la Hollande, et fut ensuite chargé de commander les expéditions contre Cuba où il fut blessé. Enfin, le vaillant capitaine eut, pendant la guerre de la *Succession*, la mission de bombarder Gibraltar sans pouvoir cependant s'en emparer. Jamais, depuis, le célèbre roc n'a couru un tel danger.

Le château est actuellement en deuil du dernier chef de la noble famille, Raoul de Pointis, ancien capitaine blessé et décoré pendant la guerre de 1870-1871, aimé et regretté de toute la contrée.

**

Enfin l'église de Surba. Elle est assise, modeste et gracieuse sur un plateau, au haut de la côte; jolie de sa robe romane que lui tailla le XII^e

siècle, toute piquée de petits trous qui furent, peut-être, des meurtrières et faite, comme un damier, de ces pierres carrées qu'employaient les Romains ; pierres sur lesquelles le temps a passé en y mettant sa blonde et chaude patine, si agréable aux yeux. Et le clocher ?... Un bijou, surtout, le clocher qui toujours m'attire, m'arrête en passant, et que je ne cesse d'admirer. C'est que ses quatre petites baies, sont d'une gracieuseté de courbe et d'une finesse de lignes qui charment la vue et réjouissent l'esprit. La lumière du jour se complait dans leur orbe, plus lumineuse, plus douce, semble-t-il, que partout ailleurs. Jusqu'à la petite croix de fer, qui surmonte l'angle du petit toit du faîte, qui est si élancée, si fine, si mince, qu'elle semble se fondre dans le bleu du ciel. Envisagé dans son ensemble, le petit clocher est d'une grâce, d'une harmonie vraiment divines. On se demande quelle foi animait l'esprit, quelle main de saint dirigeait l'œil et la truelle de ces artistes de village qui n'étaient que d'humbles maçons.

Mais, hélas ! le clocher n'a qu'une cloche. Trois des petites baies sont vides, comme mornes et éplorées ! Et dans le glas qu'elle sonne, quand une jeune fille meurt au village, on dirait que la pauvre petite pleure ses sœurs ! Ah ! c'est qu'elles étaient quatre jadis ! et que sans doute l'abandon, l'isolement attriste l'âme des saintes choses, comme nos cœurs ! Et voici à ce sujet ce qui m'a été conté, ce qui, au village, arriva un jour. Des bandits venus d'Espagne montèrent de nuit au clocher, s'emparèrent de trois cloches et les emportèrent. Et le lendemain, comme ils franchissaient avec leur butin le port de *Salau*, et que la population de Surba gémissait, stupéfaite, devant le clocher, une vieille fille, muette de naissance, qui n'avait jamais articulé un son, s'écria tout à coup :

*Las campanos de Sent Nicoulaou
Que passon le port de Salaoü !*

Saint Nicolas est le patron de Surba.

On attribue à la cloche qui reste une vertu : Elle détourne, de sa voix cristalline et argentée qui est alors une prière, la grêle de Surba et de Banat, deux villages voisins, jadis réunis en une seule paroisse. Et si, lorsque la grêle menace, le carillonneur ne se hâte pas d'accourir et de sonner, c'est une grêle de reproches et d'injures qui tombe sur lui.

Ces jours derniers, une grande joie a été donnée aux braves habitants de Surba ; leur église a été classée.

Les bonnes femmes attribuent à leur campanette cette insigne faveur.

Toussaint NIGOUL.

Rabat, Décembre 1913.

CHEF-LIEU

LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

Une agence de voyages économiques.

On fait aussi de la musique : qui veut la fin, veut les moyens.

M. LE DIRECTEUR

Le type en est tiré à plusieurs exemplaires ; parmi les principaux on cite ceux des Postes, des Domaines et des deux Contributions.

Quatre chefs de service !

Je crains, ami lecteur, que tu ne prononces ces mots d'une bouche que n'arrondissent pas assez le respect et l'effroi.

Chef de service !

Il importe de bien dégager toute la majesté enclose dans ces vocables d'apparence modeste mais à la force ésotérique.

Chef de service !

D'instinct, à ce seul mot, le fonctionnaire conscient, aussitôt gêné aux entournures, cherche où poser son chapeau et dans ses yeux passe un éblouissement.

Chef de service !

C'est que cela, vois-tu, représente pour l'initié des infinies de grandeur, des immensités de pouvoir, des Sinaïs de vénération et, essayons de le dire sans trembler, des Himalayas de responsabilité.

Chef de service !

Un mien ami, qui passe, il est vrai, pour très paradoxal, soutient que la responsabilité est ce qui quelquefois distingue l'homme de l'animal.

Le chef de service voudrait bien l'y voir !

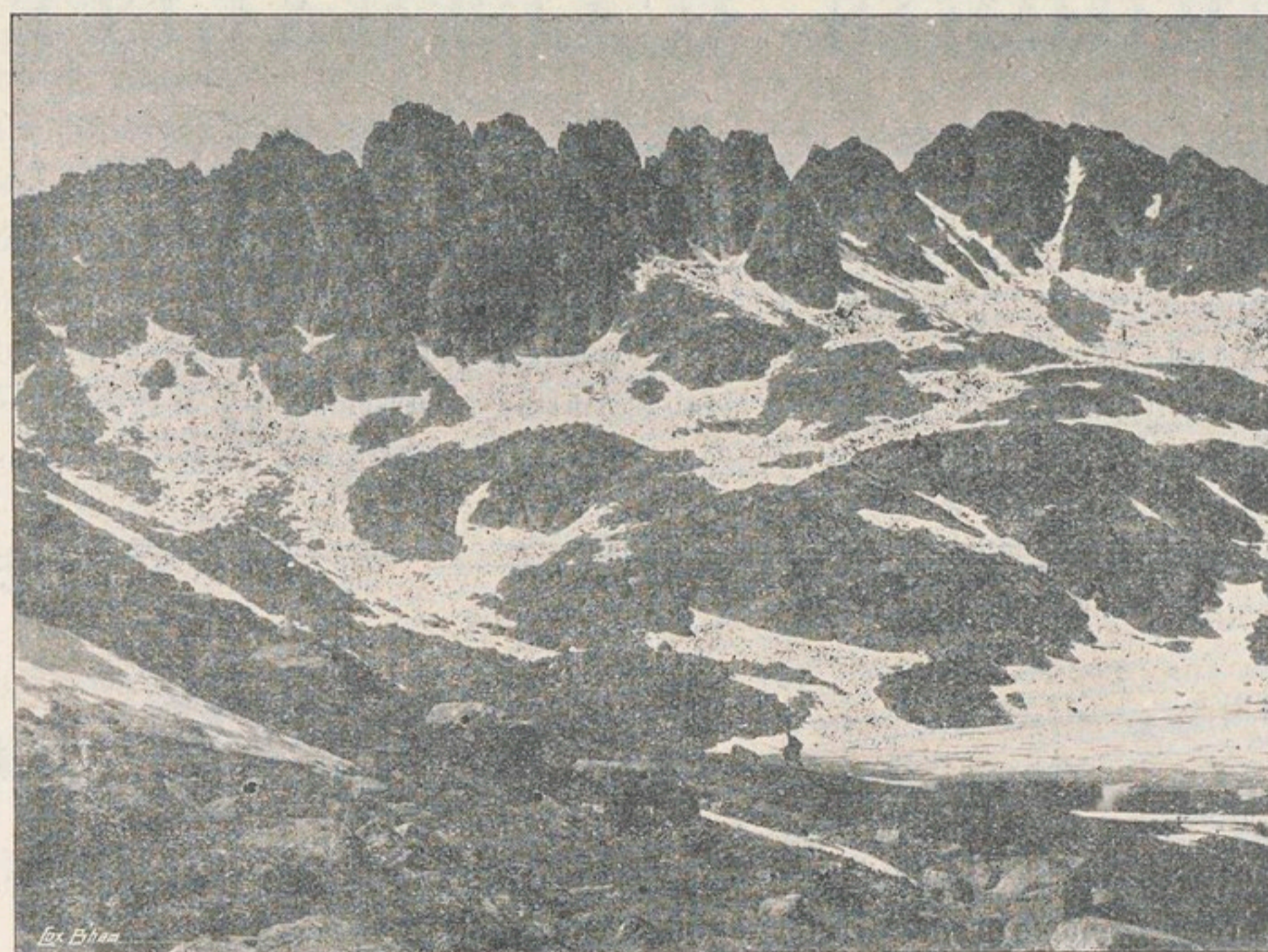
E. PÉLISSIER,

Archiviste départemental de l'Ariège.

ÉPHÉMÉRIDES DE PAMIERS

22 janvier 1713. — Jean Duboys, ancien curé de la paroisse des Saints Abdon et Sennen, de Courbarieu, au diocèse de Montauban, devenu, le 24 avril 1703, chanoine et curé de l'église Collégiale de Notre-Dame du Camp, à Pamiers, protesta énergiquement, depuis son installation jusqu'en 1726, contre l'ingérence du Chapitre Cathédral et des quatre Ordres mendiants : Carmes, Frères-Prêcheurs, Cordeliers et Augustins, dans les sépultures qui lui revenaient de droit comme chef de la paroisse. Après avoir fortement blâmé, le 4 octobre 1703 et le 28 juin 1709, la violation flagrante de son autorité pastorale, il la revendiqua, avec plus d'éclat encore, le 22 janvier 1713, jour des obsèques de Noble Jeanne-Philiberte de Lévis-Gaudiès, décédée dans le monastère des Religieuses de Sainte-Claire, vénérable et antique Maison dont on voit encore les ruines dans le quartier de l'Estang, rue Major et rue Sainte-Claire. Le chanoine Duboys se présenta, en habit de chœur, devant le monastère, pour faire la levée du corps et l'office de la sépulture, comme étant des fonctions inhérentes à sa charge curiale. Le Chapitre Cathédral s'étant présenté, contre tout droit, pour remplir les mêmes fonctions, le curé de la Collégiale du Camp manda aussitôt M^e Dégeilh, notaire, requit de lui un acte de protestation en due forme, et ne se retira qu'après en avoir fait donner lecture officielle aux usurpateurs de ses prérogatives.

L'ANNALISTE DE PAMIERS.



Lac supérieur de l'Albe (2,330 m.) glacé et crêtes de l'Albe.

Attrait des Exploits chevaleresques sur les gens de Pamiers, au XV^e siècle

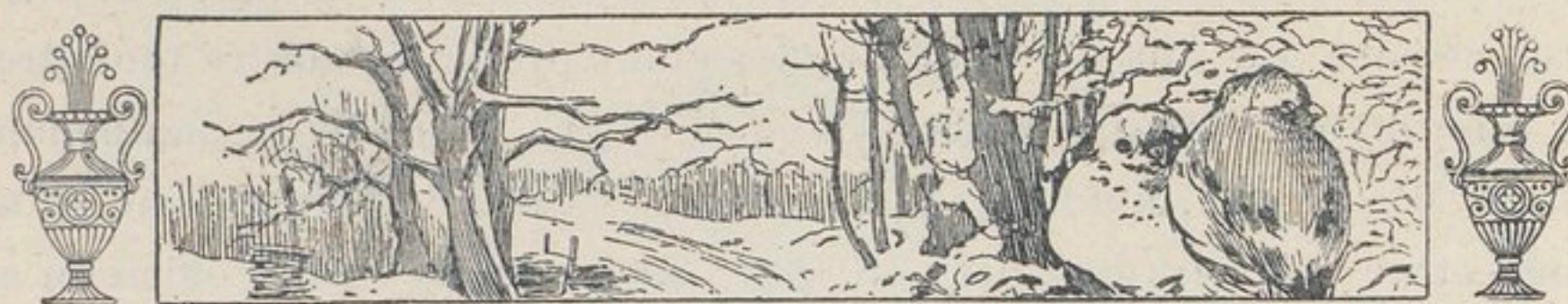
Les archives municipales de Pamiers nous apprennent que, le 17 juin 1449, Bertrand de Béarn, frère naturel du comte de Foix Jean IV, et chercheur d'aventures, déclara au Conseil général de la ville, assemblé pour l'entendre, qu'il se rendait en France (1) pour combattre le comte de Saint-Paul, le plus terrible cavalier de son temps, car le comte de Foix avait touché ses armes, et tout homme qui les touchait devait se battre à outrance avec lui. Le roi de France avait défendu au comte de se battre ; quant à lui, Bertrand, étant de Béarn et non du royaume, il ne dépendait pas du roi. Il irait donc se battre, aux lieux et places du comte de Foix et pour lui faire honneur, en grand appareil de chevauchée, avec douze coursiers merveilleusement caparaçonnés, dont l'un, qu'il monterait, porterait une simarre moitié or, moitié argent ; plusieurs gentilshommes l'accompagneraient pour se battre quatre contre quatre ou cinq contre cinq. Le pas d'arme devait se donner à Tournay, et une dame, que le comte de Saint-Paul tenait prisonnière, avait fait savoir dans tous les royaumes de la chrétienté que si un gentilhomme voulait la délivrer, elle irait en pèlerinage à Rome avec lui et l'épouserait. Dès qu'elle connaîtrait l'approche de Bertrand de Béarn, elle irait au-devant de lui et le conduirait sur le champ clos avec un fil de soie attaché aux rênes de son cheval. C'est pourquoi le noble et preux chevalier priaît les syndics et le bon peuple de Pamiers de

(1) La ville de Pamiers, indépendante et libre, propre alleu de Saint Antonin, n'était pas en France et ne dépendait pas du Royaume. Quand on quittait ses murs et sa juridiction, on allait en France, quand on y était revenu, on était rentré de France, suivant l'expression consacrée.

L'aider dans son audacieux projet, comme l'avaient fait les pays de Béarn, de Bigorre, de Nébouzan et du Marsan, la vicomté de Castellbon et le Val d'Andorre lui-même, qui avait donné 150 florins. Les membres du Trentat ou Conseil de ville, émerveillés, lui remirent 100 florins, malgré les lourdes charges qui pesaient alors sur la Communauté, pour faire hommage au comte de Foix, coseigneur de Pamiers, et pour l'honneur qui pourrait résulter de la victoire. On ordonna même une procession extraordinaire le 24 août, pour le comte de Foix, qui était au siège de Mauléon, et pour le triomphe de Bertrand de Béarn. La guerre s'était rouverte, en effet, avec les Anglais. Les Français avaient pris Pont-de-l'Arche. Les pillards de guerre recommençaient à envahir le pays.

Bertrand de Béarn revint à Pamiers le 30 mars 1459, et reçut des syndics les présents accoutumés ; mais le livre de comptes ne dit pas quel avait été le résultat du tournoi merveilleux qu'il avait annoncé au Conseil général de la ville dix ans auparavant.

Georges BAZIN.



CROQUIS D'ACTUALITÉ

PAUVRESSES

L'hiver sévit cruellement ; la neige et le verglas couvrent de leur manteau rigide le toit de nos maisons, nos champs, nos jardins, nos prés, nos routes, nos vaux et nos monts ; les fauves et les oiseaux de proie, éperdus, errent à l'aventure et tombent çà et là sous l'arme meurtrière des infatigables chasseurs : ballottés par l'ouragan glacial, les oisillons, affamés et sans

défense, semblent se livrer d'eux-mêmes aux pièges des braconniers brutalement égoïstes ; les miséreux sans pain et sans feu grelottent dans leurs chaumières branlantes ; la détresse est universelle et les riches eux-mêmes, en cette impitoyable saison qui n'épargne personne, paient leur tribut à la maladie et à la mort plus qu'en aucune autre période de l'année et plus qu'il ne conviendrait, le riche devant être et étant, à peu d'exceptions près, le soutien et le bienfaiteur du déshérité de la fortune et du sort.

Traditionnellement, dès que la sépulture du riche est terminée, une abondante distribution d'argent est faite aux malheureux sur le seuil de la demeure désolée d'où le défunt a été emporté vers le champ du repos, au sein duquel, grands et petits, dormiront jusqu'au suprême réveil.

Des scènes curieuses se mêlent parfois à cette effusion de largesses posthumes. En voici une, telle qu'elle a été décrite par un grand écrivain de notre Midi, le regretté Emile Pouillon :

« Deux pauvresses reviennent de l'aumône. Un lourd panier au bras farci de croûtes et de dessertes, elles vont tête basse, traînant la savate au bord du chemin.

« Une, maigre, décarcassée, avec un bec crochu et un menton à trois poils. L'autre, le ventre en abcès, l'œil clignotant, et la trogne moisie de la donneuse de mauvais conseils.

« Elles parlent. Voix d'aumône, nasillardes. Il est question d'un lit à acheter. Un projet. Elles en ont marchandé un d'occasion. Douze francs avec la paille et le matelas. Cent sous comptant ; le reste à terme : quatre sous par semaine. Elles calculent.

« — Encore, si nous étions au commencement de l'hiver ! L'été, c'est la morte saison ; il ne crève pas un riche par semaine.

« La vieille parle, et je revois ces horribles troupeaux de mendiants et de mendiante ameutés à la porte des maisons mortuaires de chez nous. C'est l'usage ; l'honneur exige qu'il en vienne un très grand nombre, et si cette racaille se querelle, cela ne va que mieux ; c'est un bel enterrement. »

Louis de VILLENEUVE.

Échos Ariégeois

Mariages. — On nous annonce de Saint-Girons les récents mariages de M. Pierre Soum, comptable, avec Mlle Anna Brunet, d'Erp ; de M. Louis Grandeau, employé des postes à Bordeaux, avec Mlle Marie Bergon.

Vœux sincères de prospérité.

— Nous apprenons aussi avec plaisir le prochain mariage, à Saint-Girons, de Mlle Léa Tauzin, dame employée des postes à Paris, fille du sympathique receveur d'octroi au bureau central Saint-Gironnais, avec M. Bergey, commis à la trésorerie générale de la Vendée.

Nos meilleurs vœux aux futurs époux et nos félicitations à leurs familles.

— On nous annonce le prochain mariage de M. Désiré Benoit, chef de bataillon au 59^e à Pamiers, avec Mlle Elisabeth Krauss.

Respectueuses félicitations et vœux sincères.

Nécrologie. — Nous avons appris avec une vive douleur le décès, à l'âge de 65 ans, de Mlle Emilie Lacombe, domiciliée rue Saint-Vincent, à Foix.

Respectueuses condoléances à tous les membres de la très estimée famille.

— Nous enregistrons avec une profonde tristesse le décès à Toulouse de Mme Barthélemy, la vénérée mère du très distingué juge d'instruction près le tribunal civil de cette ville, ancien président du tribunal de Pamiers où il a laissé les meilleurs souvenirs.

— Les sympathiques instituteurs d'Arignac, M. et Mme Bernadac, viennent d'être cruellement frappés par la perte de leur fille, Mlle Flavie Bernadac, dé-

cée le 19 janvier, après une longue et douloureuse maladie.

Dans cette si pénible circonstance, nous leur offrons nos condoléances bien attristées.

— Nous apprenons avec peine le décès, à l'âge de 80 ans, dans la Maison de retraite de Nevers, de la Révérende Mère Dominique, qui dirigea pendant 36 ans l'Etablissement des Sœurs de Nevers de Saverdun.

— Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Charles d'Algay, receveur de l'enregistrement et des domaines à Pamiers, décédé à l'âge de 54 ans, après une longue et inexorable maladie. M. d'Algay était un fonctionnaire très affable et très serviable. Il laisse des regrets unanimes.

Nous adressons à Mme d'Algay nos bien sincères condoléances.

— Nous enregistrons avec une vive peine le décès, à Pamiers, à l'âge de 72 ans, de M. Charles Durou, l'ancien et sympathique voiturier de l'Evêché et de la Préfecture.

Nos vives condoléances aux honorables familles Durou et Marty et à tous leurs parents et alliés.

Nos compatriotes. — Par décret du 12 janvier courant, M. Francis Petit, Conseiller de Préfecture de Seine-et-Oise, ancien Sous-Chef de Cabinet des Ministres de l'Instruction Publique et de la Guerre, a été nommé Sous-Préfet de Vassy (Haute-Marne).

M. Francis Petit est le gendre de notre estimé compatriote de Paris, M. Jean Delrieu, originaire de Baulou, retraité de la Garde Républicaine, mé-

daillé militaire et officier d'Académie, dont un des fils, M. Jules Delrieu, est médecin-major au 18^e dragons.

Toutes nos meilleures félicitations au nouveau Sous-Préfet et aux familles Delrieu et Déjean, si honorablement connues à Baulou et dans toute la région ariégeoise.

Sténographie. — Nous apprenons avec plaisir que M. Louis Caunes, élève à l'Ecole supérieure de commerce de Toulouse, et fils et neveu des sympathiques industriels de Saint-Girons, vient de remporter, au concours de sténographie de Bordeaux, le diplôme d'honneur avec la mention bien.

Dous adressons au jeune lauréat nos meilleures félicitations.

Enseignement primaire. — Par arrêté préfectoral du 19 janvier 1914, M. Soulan, instituteur à Montailou, est nommé en la même qualité au Bosc.

Une Croix bien placée. — M. le professeur Jeannel, doyen de la Faculté de médecine de Toulouse, vient de recevoir le ruban rouge.

Voilà une nouvelle qui ne peut manquer d'être accueillie avec plaisir dans tous les milieux, non seulement de notre ville, mais de toute notre région, où l'on connaît bien la haute réputation scientifique du Doyen de Toulouse et où l'on a eu tant de fois à se féliciter de son savoir et de l'habileté ainsi que de l'efficacité de ses interventions.

Professeur de clinique chirurgicale et doyen de la Faculté, possesseur d'une longue et laborieuse expérience scientifique et pratique, M. Jeannel est

considéré avec raison, par tous les chirurgiens de notre Midi toulousain, comme un maître dont l'opinion autorisée est consultée avec fruit dans les cas particulièrement douteux ou angoissants. « Allons voir ce qu'en pense Jeannel ! » et quand M. Jeannel a donné son avis, il n'y a plus de doute ni de question.

Cette autorité, c'est de savoir, certes, qui la donne à un maître, mais c'est aussi la loyauté scientifique et la noblesse du caractère.

A tous ces titres M. le professeur Jeannel méritait la Croix... et depuis longtemps.

On voudra bien oublier, à Toulouse, qu'elle se fit un peu trop attendre et on l'applaudira unanimement et de grand cœur.

C'est une Croix bien placée. J.-R. de Brousse.

Nomination administrative. — M. Pierre Marcel, docteur en droit, ancien chef adjoint du cabinet de M. Delcassé, est nommé sous-préfet de 2^e classe à Pont-l'Évêque.

Les nombreux amis que M. Pierre Marcel compte dans notre département se réjouiront de cette nomination bien méritée.

Médaille militaire. — M. Catala, maréchal des logis de gendarmerie à Foix, et M. Fératgé, maréchal des logis de gendarmerie à Rimont, viennent d'être décorés de la médaille militaire. Félicitations.

Postes et télégraphes. — Nous apprenons avec plaisir que la médaille d'argent des P. T. T. a été décernée à M. Bonnaventure, de Bélesta.

Nous lui adressons toutes nos félicitations pour cette promotion qui est la juste récompense de ses années de bons services.

Eaux et forêts. — La médaille d'honneur des préposés des eaux et forêts vient d'être décernée à M. Jean-Baptiste Salette, brigadier domanial à Rabat, 29 ans de services forestiers, 5 ans de services militaires.

— M. Emile-Siméon Tougne, maréchal des logis au 11^e escadron du train, est nommé garde domanial des eaux et forêts de 2^e classe, au poste de Castillon, en remplacement de M. Caujolle, promu au grade supérieur et appelé à une autre destination.

— M. Joseph Brunet, garde domanial des eaux et forêts de 1^{re} classe et médaillé, au poste de Montgauch, du cantonnement de Saint-Girons, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Recettes buoralistes. — M. Taillefer, receveur-buraliste à Estauliers (Gironde), est nommé à Mazères.

— M. Sareix, préposé des douanes en retraite, est nommé à Ercé.

— Notre compatriote et excellent ami M. Raphaël Capdeville, ex-maréchal des logis chef au 5^e régiment de chasseurs d'Afrique, est nommé receveur-buraliste de 1^{re} classe, à la Bastide-de-Sérou.

Nos plus sincères félicitations.

Les Ariégeois de Paris. — Dans sa dernière assemblée générale, la Société des Ariégeois de Paris a renouvelé comme suit, les membres du comité pour 1914.

Président, M. le docteur Fiquet; vice-présidents, MM. Delpy père et Anel; secrétaire-général, M. le commandant Ginet; secrétaire-adjoint, M. Massat; trésorier, M. Urbain Fauré.

Membres du comité pour l'arrondissement de Foix, MM. Lucien Laffont et Palauqui.

Arrondissement de Pamiers, MM. Henri Gaches et Lasfarguettes.

Arrondissement de Saint-Girons, MM. Lamary et Sabon.

Après un ban d'honneur aux nouveaux élus, une sauterie a terminé gaiement la soirée.

La Société célébrera la Fête du Printemps le samedi 28 février prochain, dans les grands salons de la rive gauche, 39, rue d'Alésia. Les principales notabilités ariégeoises y assisteront.

Commission d'appel. — Nos sympathiques compatriotes appaméens, membres de la Chambre de commerce de l'Ariège, MM. Boilève et Turbé viennent d'être nommés par le ministre de la Guerre, le premier président et le second vice-président de la Commission d'appel pour la spécialité numéro 3, service des subsistances militaires dans le département de l'Ariège.

Cela signifie que MM. Boilève et Turbé sont appelés à présider la Commission d'appel, sorte de tribunal arbitral chargé de juger les difficultés qui peuvent surgir entre l'autorité militaire et les fournisseurs de certains produits alimentaires.

C'est, en somme, un haut témoignage de confiance — largement justifié — qui vient d'être donné à MM. Boilève et Turbé.

— M. Commenge, l'industriel briquetier si sympathique à Mazères, membre aussi de la Chambre de commerce, a été nommé président de la Commission numéro 11 (matériaux de construction).

A tous nos félicitations.

Don. — Notre vénéré compatriote et collaborateur, M. le baron Cyprien de Bellissen-Bénac, ministre plénipotentiaire honoraire, a versé la somme de 50 francs au bureau de bienfaisance de Foix.

Merci pour les pauvres.

Aux ouvriers mineurs. — L'arrêté ministériel portant répartition des majorations et allocations à attribuer en 1914, en faveur des veuves et retraités des ouvriers mineurs, est tenu à la disposition des intéressés dans les bureaux de la préfecture à Foix.

Conseil de guerre du 17^e corps. — *Séance du 15 janvier.* — Le nommé Etienne-Ernest P..., né en 1891, à Lézat (Ariège), canonnier au 18^e d'artillerie, à Agen, déroba en août, septembre et octobre derniers, divers objets appartenant à l'Etat ou à ses camarades.

P..., qui n'était pas mal noté, a été soumis à un examen mental de M. le docteur Rémons, qui a conclu à la responsabilité limitée de ses actes. Après une chaude plaidoirie de M^e Tribillac, qui réclame pour son client l'acquiescement, P..., reconnu coupable, est condamné à un an de prison, mais il bénéficie du sursis.

« **Signets des illettrés.** » — Nous recommandons aux curieux une brochure intitulée : « Signets ou marques des illettrés du pays de Luchon au seizième siècle. »

C'est la reproduction authentique des marques que les illettrés des hautes vallées pyrénéennes faisaient au seizième siècle, en guise de signature.

Les signets ont été groupés de la manière suivante : 1. Cruciformes; 2. alphabétiques; 3. parlants; 4. professionnels; 5. symboliques; 6. géométriques.

L'auteur, M. Léon Baurier, a constaté que, sur 451 personnes différentes, intervenant dans 172 actes passés dans l'espace de neuf mois environ de l'année 1595, par M^e Dabos, notaire des vallées de Luchon, du Larboust et d'Oueil, 83 savaient au moins signer

leur nom, 57 ont tracé fort correctement leurs initiales en caractères majuscules et 301 ont fait une marque quelconque.

Cette petite statistique donne une idée approximative du degré de l'instruction, à cette époque, dans ces vallées.

Déclaration d'association. — Le *Journal officiel* publie la déclaration d'association faite par la Société des chasseurs de La Bastide-de-Bousignac (Ariège), qui a pour objet la défense des intérêts des chasseurs sociétaires, la répression du braconnage sous toutes ses formes et la destruction des animaux nuisibles.

Truite appaméenne. — En raison du temps rigoureux qui sévit sur la région, l'immersion d'alevins annoncée est rendue impossible. Elle ne pourra avoir lieu qu'à une date ultérieure qui sera annoncée dans ces mêmes colonnes.

La halle aux pommes de terre. — M. George Dutilh, premier adjoint au maire de Foix, a donné des ordres au cantonnier chef de la ville pour la démolition de la halle aux pommes de terre, dont une partie de la toiture s'est effondrée ces jours derniers.

Ces travaux de démolition vont commencer au premier jour.

Outre qu'un accident est toujours possible, ce marché couvert ne saurait rester longtemps, au centre de la ville, à l'état deasure à moitié écroulée. Nous formons cependant des vœux pour que ce marché couvert, très utile pour les acheteurs et pour les vendeurs, soit reconstruit sur son emplacement actuel ou à tout autre endroit propice.

Les cent ans de l'aïeule. — La population d'Ercé, l'une des plus importantes communes du canton d'Oust, a fêté avec joie les cent ans d'une vénérable aïeule, Mme veuve Marie Souquet, née Lène, qui vit le jour le 14 janvier 1814.

Veuve depuis trente ans, la centenaire, qui a eu cinq enfants, dont deux seulement — ils ont respectivement 72 et 70 ans — sont vivants et habitent Toulouse, n'a jamais quitté son village natal. Sa santé est parfaite : aucune infirmité ne l'accable encore, et elle cultive elle-même son petit champ et vaque quotidiennement aux soins de son ménage, sans paraître, nous disent ses arrière-petits-enfants, le moins du monde incommodée par le rude hiver que nous traversons.

A cause de l'extrême rigueur de la température, la fête a conservé un caractère plus intime et plus strictement familial.

Au banquet offert à la centenaire, celle-ci était entourée de ses enfants, de ses petits-enfants et de ses arrière-petits-enfants et neveux.

On nous signale notamment M. Souquet, retraité des chemins de fer du Midi; Mme Huguet; MM. Soulés et Fauré, de Toulouse, et M. et Mme Paul Souquet, qui habitent Paris.

Aux vœux qui ont été formés au cours de cette réunion de famille pour la plus longue prospérité de l'aïeule d'Ercé, l'*Ariège Pittoresque* est heureuse de joindre les siens. LE COUSERANAIS.

Nouveau journal. — Il y a trois semaines, le « *Républicain du Saint-Gironnais* », dirigé par notre distingué confrère M. Jacques Loubet, annonçait sa disparition.

Nous avons reçu ces jours-ci le premier numéro du « *Saint-Gironnais* », organe de défense et d'union républicaines, qui succède au « *Républicain* » et soutiendra la candidature de M. Ragot.

Dans un long article « Ce que nous sommes, ce que nous voulons faire », le nouveau journal expose son programme. Comme tant d'autres programmes, celui-ci est pavé de bonnes intentions.

Le « Saint-Gironnais » sera dirigé par M. Henri Dadoune, un fort aimable journaliste parisien, ancien rédacteur au « Rappel », au « Radical », à la « Petite République », etc.

Nous souhaitons à notre nouveau confrère une longue et utile carrière, et à son sympathique rédacteur en chef une très cordiale bienvenue.

Société photographique de Toulouse. — La Société photographique de Toulouse a procédé à l'élection des membres de son bureau, pour l'année 1914. En voici la composition :

Président, M. Adolphe Laporte; vice-présidents, MM. le docteur Constantin, Delort; secrétaire général, M. Charles Fabre; secrétaire adjoint, M. Gourrague; trésorier, M. Gaston Dénat; bibliothécaire archiviste, M. R. Gaubert.

Le samedi 10 janvier a eu lieu le banquet annuel.

Le ski en Ariège. — Les amateurs de ce sport d'hiver profitent de la grande couche de neige qui couvre nos monts et nos vallées pour se livrer, un peu partout, à de joyeux ébats, notamment à Ax-les-Thermes, Videssos, St-Girons, Soueix, Oust, et même le croirait-on, à Pamiers, sur les pentes du Terrefort. Un concours de skieurs a eu lieu, dimanche, à Soueix, sous les auspices de notre ami M. Georges Guyon, l'actif et dévoué délégué cantonal du Touring-Club de France, et sous la présidence de M^e Cau-Durban, avocat-avoué, le sympathique président du groupe Saint-Gironnais de tourisme. Au sujet des skieurs de Saint-Girons, nous lisons dans le *Télégramme* :

« Par ce temps de neige et de verglas, dans l'après-midi, Phébus ayant bien voulu nous accorder une trêve, beaucoup de skieurs saint-gironnais se sont livrés à leur sport favori, sur les rives des prairies du Magrat et des environs. Ils descendaient à des vitesses vertigineuses les dites rives, impressionnant les spectateurs. Quelques-uns d'entre eux, encore peu expérimentés à ce genre de sport, ramassaient bien quelques pelles, mais cela ne les décourageait pas. Avec une agilité extraordinaire, ils avaient vite fait de se mettre debout pour repartir de plus belle.

« Des jeunes dames ont aussi pris part à ce jeu, et ont fait preuve de beaucoup d'ardeur et d'une agilité surprenante. »

Le massacre continue. — Nous lisons sous ce titre dans l'*Express du Midi* :

« Rassurez-vous ! Il ne s'agit que de lièvres, de perdreaux, de lapins, d'oiseaux de toute sorte. Mais c'est bien assez. On en porta lundi, à Foix, de pleins sacs, tués au fusil, à coups de bâton ou pris au lacet. Ne nous plaignons pas. Notre brave commandant de gendarmerie affirme qu'il n'y a rien à faire. »

Le traîneau Touring-Club français. — Depuis la réapparition de la neige dans les hautes régions de la vallée du Salat, qui recouvre le sol d'une couche épaisse, on voit circuler sur nos routes le traîneau, modèle Touring-Club, appartenant au délégué du canton d'Oust de cette association, notre distingué ami M. Georges Guyon.

C'est un véritable plaisir de voir glisser d'une façon aussi légère, et sans fatigue aucune pour le cheval, cette voiture sans roues, et qui produit le plus grand étonnement parmi la population.

Il serait à souhaiter que les courriers, qui subissent actuellement des retards si considérables en raison de l'amoncellement de la neige, adoptent ce système de transport, qui serait à la satisfaction de tous.

Toutes nos félicitations à M. Georges Guyon pour son intelligente initiative.

Les fauves. — Samedi, vers trois heures, des chasseurs ont tué, sur le terrain de la commune de Prayols, un sanglier pesant environ 70 kilos. Il était en vente, dimanche, chez un boucher de Foix.

— Un jeune sanglier, âgé d'un an et demi environ, a été tué par les infatigables chasseurs du Pont-de-la-Taule, près de Seix, dans le bois de las Miades, non loin de l'Alet.

Tout récemment encore, nous avons eu à enregistrer les prouesses de ces intrépides nemrods.

C'est le fils aîné de M. Michel Sérée, le sympathique directeur de l'usine des Pyrénées-Centrales, qui lui a donné le coup de grâce.

Tous nos compliments.

— Deux chasseurs de la commune de Soulan, hameaux de Parès et Asbrus, MM. Degeilh et Pi-quemal, ont capturé dans une semaine, trois renards et trois chats martes, ces derniers d'une belle taille et de très belle fourrure.

Félicitations à ces hardis chasseurs, qui ont eu beaucoup de peine à se rendre maîtres de ces fauves qui dévastaient les poulaillers.

Espérons qu'avec la neige, ils feront d'autres captures.

— Un superbe renard a été capturé au lieu dit la Peyre, quartier du Trein d'Ustou, par les sieurs Joseph Estèbe et Denamiel Paoulouat.

Nos félicitations à ces jeunes nemrods.

— Une fouine s'est introduite dans un poulailler appartenant à Mme veuve Achille Azéma, demeurant à Saint-Lizier-d'Ustou.

Détail à noter, c'est que la volière de Mme Azéma se trouve à quelques mètres seulement de la maison d'habitation; le fauve s'est repu néanmoins à satiété. Sur les onze têtes qui composaient la basse-cour, une seule poule a survécu.

L'on a bien essayé, par les traces du passage laissées sur la neige tombée fraîchement, de découvrir sa retraite.

Mais toutes les investigations sont demeurées infructueuses.

— A Seix, après avoir dévalisé un poulailler appartenant à Mme veuve Escassut, un superbe chat sauvage, qui s'était réfugié dans un poulailler voisin fut dépisté et tué à coups de bâton par M. Gaston.

Nous signalons cette intéressante capture car le chat sauvage, heureusement très rare dans nos contrées, est l'ennemi impitoyable de nos poulaillers.

Nos félicitations à M. Gaston, pour son heureuse et très rare capture.

VIATOR.

Disparition mystérieuse. — Le jeune homme de seize ans, Jean Soula, habitant à la métairie du Pech, parti pour la chasse le dimanche 11 janvier, vers 11 heures du matin, n'a pas encore reparu au domicile de ses parents. On suppose que le malheureux est tombé dans un précipice.

Avec l'aide de la gendarmerie et de quelques hommes de bonne volonté, la famille a procédé depuis à de nombreuses recherches dans la montagne. Ces recherches rendues difficiles par suite de la grande quantité de neige tombée ces jours-ci n'ont donné, à l'heure actuelle, aucun résultat. Le corps

de cet infortuné jeune homme doit être enseveli sous la neige. La montagne garde jalousement sa proie. Les parents du pauvre disparu sont dans un désespoir facile à comprendre.

Morts de froid. — M. Dominique Couzy, ancien conseiller municipal d'Ax-les-Thermes, a été trouvé mort dans son lit des suites d'une congestion cérébrale produite par le froid.

Cette mort soudaine — M. Couzy avait joyeusement passé la veillée avec des amis — a produit quelque émotion parmi la population d'Ax où le défunt jouissait de l'estime et de la sympathie générales.

— La nommée Marie Mora, dite Marion, de Montgaillard, âgée de 65 ans, a été trouvée morte, hier mardi, à 5 heures du matin, devant la bergerie de la ferme de M. Clarac, au Terrefort.

Le corps ne portant aucune trace de violences ni de blessures, cette mort doit être attribuée à une congestion occasionnée par le froid.

Le froid. — Malgré les bienfaisants rayons du soleil qui viennent nous réjouir pendant le jour, le froid continue de sévir avec une extrême rigueur pendant la nuit. Le baromètre est exceptionnellement descendu jusqu'à 20 degrés au-dessous de zéro en certaines localités et, partout, en moyenne, de 10 à 15. A Massat, les pommes de terre se sont congelées dans les caves. Il en est de même sur bien d'autres points. Les communications ne cessent d'être difficiles. Les foires et les marchés ne peuvent être tenus et les transactions sont nulles. La cherté des vivres augmente un peu partout. A Pamiers, la ville la mieux approvisionnée de l'Ariège, le marché de samedi a été insignifiant : ni grains, ni denrées, ni céréales, pas même des légumes. Un de nos confrères toulousains fait à ce sujet les constatations suivantes qui n'ont rien de rassurant : « L'épaisse couche de neige qui recouvre nos routes empêche la circulation et les transactions. Le temps reste glacial et très couvert. On commence à être inquiet au sein de la population. Il n'y avait que deux sacs de pommes de terre. Les marchands de bois de l'extérieur ne viennent plus.

« Ceux de la ville ont les hangars vides, et ils ne peuvent aller chercher le bois qu'ils ont acquis dans les forêts. Certains boulangers n'en ont plus, et seront obligés de cesser de pétrir, s'ils ne peuvent s'approvisionner de bois pour chauffer les fours. Depuis 1890-91, on n'avait pas vu d'hiver si rigoureux et de tels amas de neige. »

Espérons que le temps anormal dont tout le monde souffre ne sera pas de longue durée.

Mais, en attendant, il est vivement à souhaiter que les riches écoutent la voix de la charité et viennent en aide, en ce moment critique, aux pauvres et aux malheureux.

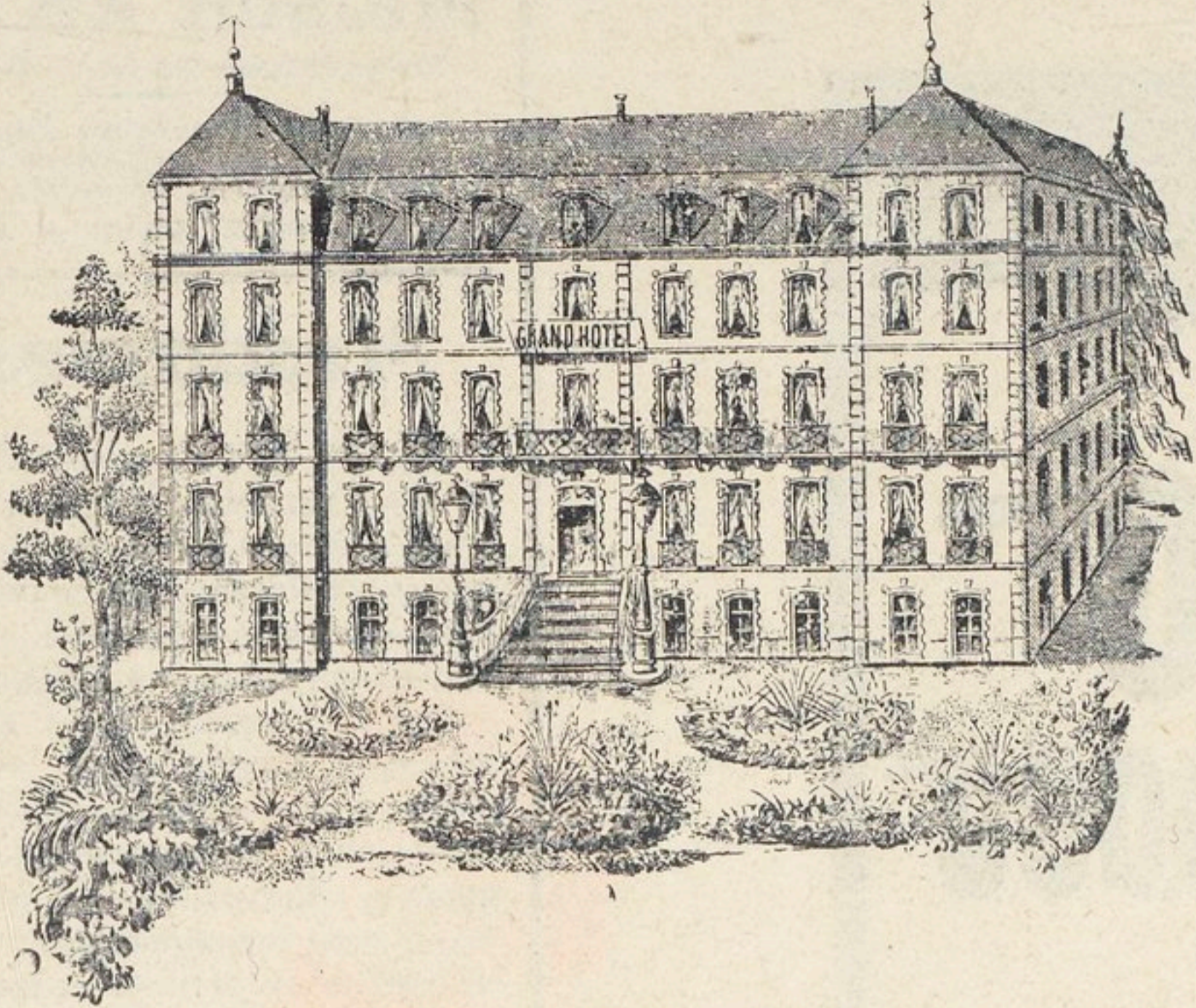
Mort suspecte. — Une jeune femme âgée de 34 ans, du hameau de Talège, commune de Cazavet, étant morte dans des conditions qui paraissent suspectes, la justice fut informée du fait.

Le parquet de Saint-Girons s'est aussitôt transporté à Cazavet, accompagné d'un médecin légiste.

Celui-ci a procédé à l'autopsie du cadavre et n'a pas eu de peine à reconnaître que la défunte, qui était en état de grossesse peu avancée et qui était déjà mère de trois jeunes enfants, avait succombé aux suites de pratiques abortives assez maladroites.

Nous n'avons pu savoir si l'enquête de la justice a révélé l'intervention d'une matrone ou d'un complice quelconque.

AULUS-LES-BAINS (ARIÈGE)



GRAND HOTEL

Le seul en face les Thermes.

MME VVE A. CALVET Propriétaire

OUVERT TOUTE L'ANNÉE
Téléphone dans le Bureau de l'Hôtel.

Établissement complètement remis à neuf, suivant les données de l'hygiène moderne. — Water-closets inodores et aseptiques.
Correspondant du *Touring-Club* et de l'*Automobile-Club*.

GARAGE POUR AUTOMOBILES AVEC FOSSE

ÉCURIE — REMISE — BOX

Salle de restaurant. — Service par petites tables. — Terrasse immense et très ombragée. — Salons de conversation. — Bibliothèque.
Vieille cave très réputée pour l'authenticité de ses Crus.

HOTEL DE 1^{er} ORDRE

Se recommande par sa cuisine, son confort et la modicité de ses prix.

Dépendances et annexes du GRAND HOTEL

1° VILLA GABRIEL

Appartements pour Familles. — Vastes Jardins.

2° MAISON MARIUS

Appartements avec cuisines particulières.

AX-LES-THERMES (Ariège)

Grand Hôtel de France

R. FUGAIRON, gendre BOYÉ, successeur

HOTEL DE PREMIER ORDRE

COMPLÈTEMENT RESTAURÉ ET MIS A NEUF

Avenue Théophile-Delcassé

LE MIEUX SITUÉ, A PROXIMITÉ DES BAINS ET DU CASINO

HOTEL CORRESPONDANT DES TOURING-CLUB DE FRANCE — AUTOMOBILE-CLUB DE FRANCE — CICLYTS' TOURING-CLUB

TABLE D'HOTE ET TABLES PARTICULIÈRES

Chambres Hygiéniques

RÉGIMES ALIMENTAIRES PARTICULIERS

JARDIN ANGLAIS — PARC OMBRAGÉ

Auto-Garage pour 10 automobiles

DÉPOT D'ESSENCE — CHAMBRE NOIRE

OMNIUS A TOUS LES TRAINS — VOITURES DE PROMENADE

PRIX MODÉRÉS

Hôtel du Commerce

F. BARBÉ, Propriétaire

Panonceau du Touring-Club de France

SAURAT (Ariège). — Sur la Grande-Place, au Centre de la Ville.

CUISINE RENOMMÉE

RECOMMANDÉE A MM. LES VOYAGEURS & TOURISTES

ÉCLAIRAGE — ÉLECTRICITÉ — AUTO-GARAGE — VASTES ÉCURIES ET REMISES
PATISSERIE — CONFISERIE — VINS FINS ET LIQUEURS DANS L'HOTEL

SOCIÉTÉ DES CHAUX HYDRAULIQUES ET CEMENTS DE LACAVER (ARIÈGE)

Usines fondées en 1875 par E. BOUSSION

Exposition Industrielle



MAI 1883

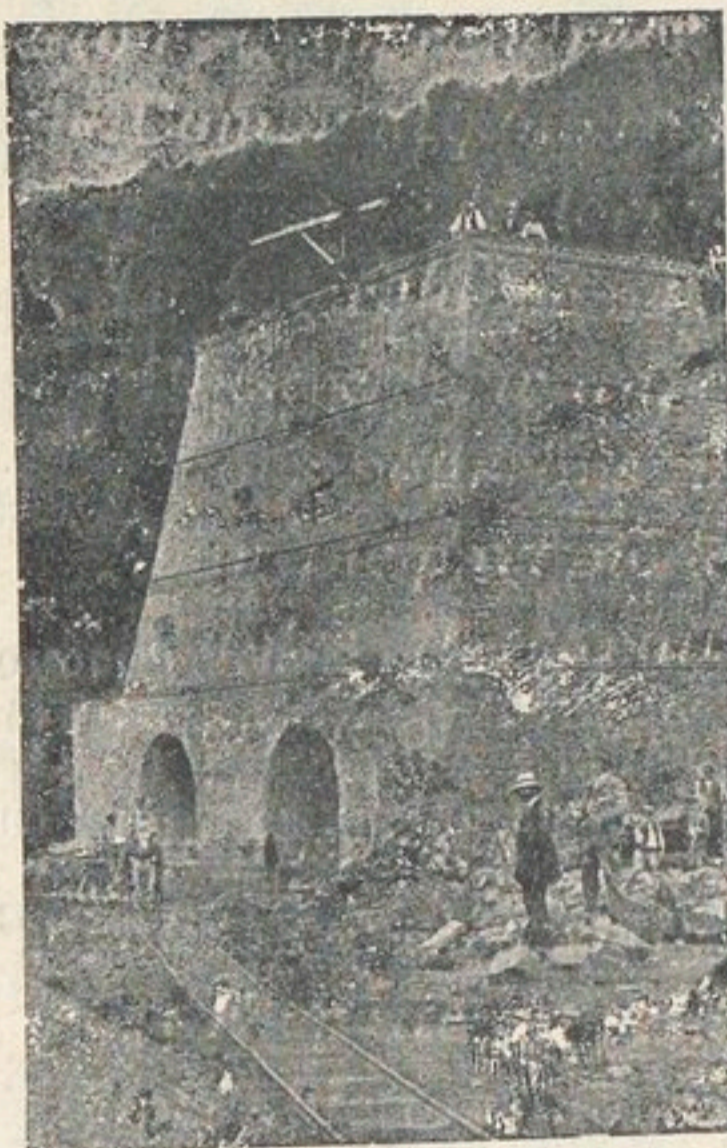
VILLE DE TARBES

MÉDAILLES D'OR

FOIX, TARBES



MAI 1884



La consommation toujours croissante de nos produits vient de nous imposer l'agrandissement de nos usines et le renouvellement complet de nos moyens de fabrication que nous élevons sans cesse au niveau des derniers progrès réalisés dans cette industrie.

Cet écoulement rapide est dû à leurs qualités spéciales et supérieures.

Nos chaux, éminemment hydrauliques, sont employées pour les travaux de l'Etat, les Compagnies de chemins de fer et les grandes entreprises.

ADRESSES

LETTRES

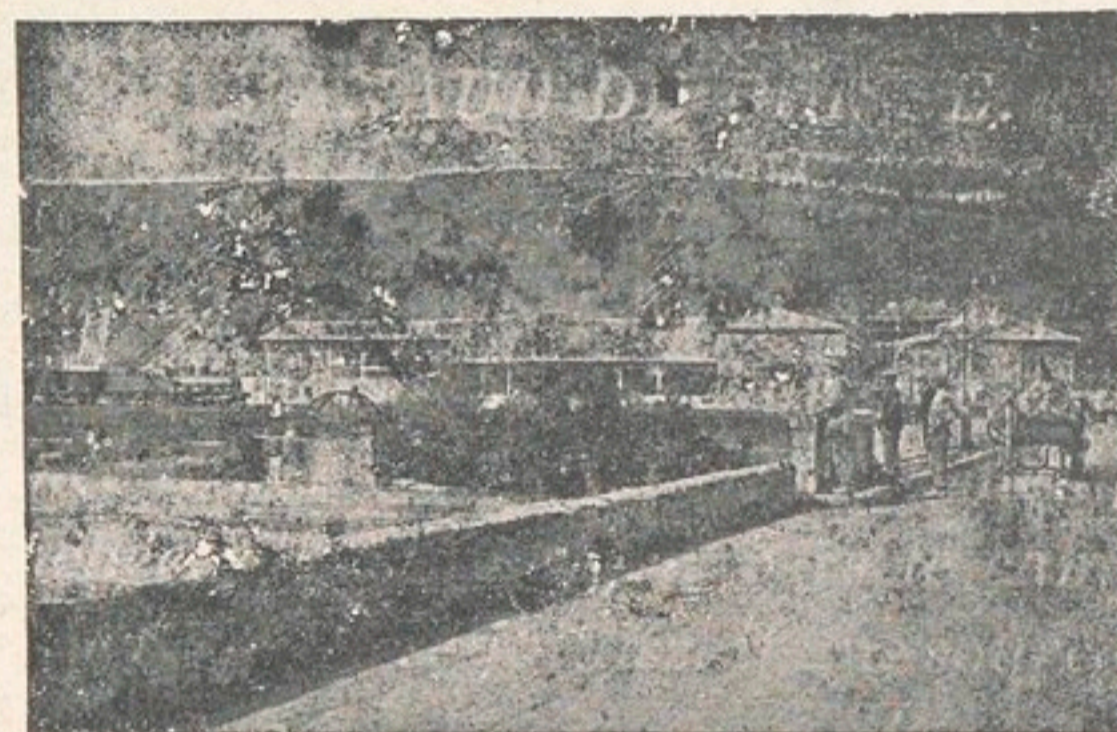
Monsieur le Directeur
de la Société
des Chaux et Ciments
de Lacave (Ariège)

TÉLÉGRAMMES

CHAUX PRAT & BONREPAUX

GARE

LACAVER { Embranchement
particulier



USSAT-LES-BAINS (Ariège)

HOTEL DES PYRÉNÉES

J. BLANC

PHARMACIEN DE 1^{re} CLASSE

Propriétaire-Directeur

Délégué du TOURING-CLUB de France

Maison recommandée par sa bonne tenue

Table d'Hôte à partir de 6 francs. — Cuisine et Salles particulières pour Ménages et Familles. — Service à la Carte. — Appartements neufs. — Vastes locaux. — Salle à manger, etc., installés d'après les dernières données de l'hygiène et du confort moderne. — Chambres Touring-Club à la peinture laquée. — Salon de compagnie. — Piano. — W.-C. à effet d'eau.

VASTE COUR ET JARDIN

AUTO-GARAGE. — Dépôt d'Essence et Huile.

M. BLANC, pharmacien de 1^{re} classe, légalement autorisé, tient officine ouverte à USSAT-les-BAINS, du 15 juillet au 30 septembre.

Hôtel BÉNAZET

Cuisine bourgeoise.

Chambres complètement installées à neuf.

Belle terrasse avec vue sur la montagne.

Café-Restaurant

Jean DANDINE, Succ.

VICDESSOS (Ariège).

Auto-Garage.

Écuries

et Remises.

Établissement

recommandé

aux Touristes

et

aux Voyageurs.

SPECIALITÉ DE LAINAGES DES PYRÉNÉES
Maison ARASSE
 Avenue Théophile-Delcassé — AX-LES-THERMES
 Soieries, Dentelles Espagnoles
 Corsets des meilleures marques
 Lingerie, Flanelles, etc.
 MAISON PRINCIPALE A LAVELANET

Mesdames !!!

Un religieux, expulsé de France avec sa congrégation, a confié à l'un de ses amis le secret d'une merveilleuse liqueur que les habitants du couvent qui en faisaient usage depuis des siècles, nommaient entre eux : « Credo. »

Par son arôme subtil et son goût délicat, « Credo », que chacun peut préparer soi-même par simple infusion, est l'égal des plus grandes marques. Ses qualités digestives, dues à des herbes rares, sont incomparables; il constitue un cordial de premier ordre commuquant à tout l'organisme une énergie surprenante, et pouvant être supporté même par les estomacs délicats ou fatigués.

Le prix du paquet de plantes, exactement dosé pour deux litres de « Credo », est de 1 fr. 25. C'est la liqueur fine, la précieuse et délicate liqueur monastique mise à la portée de tous, figurant sur toutes les tables pour la joie et le bien-être des invités, et pour la satisfaction intime de toutes les maîtresses de maison.

Expédition franco de port contre remboursement de 1 fr. 50, sur simple demande adressée à M. DE SAINT-BLANCARD, 53, rue Vivienne, à Paris.

Conditions spéciales aux négociants en détail et aux commissionnaires.

VOULEZ-VOUS

**VENDRE ou ACHETER
OBJETS D'ART ANCIENS**

ADRESSEZ-VOUS

à M. BOURRET

EXPERT

9, Rue Clémence-Isaure, 9

TOULOUSE

Une nouvelle Revue mensuelle vient de se fonder. Elle a pour titre *Les Echos de France*, et son siège est à Paris, 18, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Cette Revue sera un recueil de tout ce qui intéresse les provinces de France : légendes, contes, chansons d'autrefois. Elle publiera aussi des études sur les anciens métiers d'art qui firent la gloire de l'industrie française et sur ces jolis travaux d'aiguille qui furent les gracieux passe-temps de nos mères. Elle fera également une place aux contes et chansons modernes ayant un caractère local. Dans ce but, elle fait appel à tous ceux qui voudront bien lui prêter leur gracieuse collaboration en échange du service régulier de la Revue.

En ce qui concerne les légendes, chansons et contes d'autrefois, il serait utile que la traduction en fût faite en français moderne, afin d'être à la portée de tous ceux qui auront plaisir à écouter *Les Echos de France*.

Le Gérant : J.-B. SUBRA.

Foix, imp. Pomiès, FRA et Cie, succ.



500.000 Francs
250.000 Fr. — **200.000** Fr.
A GAGNER

QUE DE FORTUNES sont gagnées chaque année par d'humbles ouvriers ou employés possesseurs d'une **OBLIGATION A LOTS**. Chaque jour l'on apprend qu'un tel pauvre hier, a conquis la **RICHESSSE**. Les **VALEURS A LOTS** représentent l'épargne la plus attrayante, la mieux garantie du bas de laine Français.

Acheter des Valeurs à lots, c'est faire œuvre de prévoyance et OUVRIER SA PORTE à la FORTUNE.

**On peut gagner 500.000 francs
avec 5 FRANCS seulement**

LE 15 FÉVRIER PROCHAIN

Contre cette somme on reçoit immédiatement le N° d'un **BON PANAMA A LOTS** et l'on participe au prochain tirage avec droit à la **totalité du lot gagné**.

Les Bons Panama à Lots participent à **294 tirages** donnant ensemble les lots ci-dessous :

147	Gros Lots de	500.000	francs.	—
147	—	250.000	—	—
294	—	100.000	—	—
294	Lots de	10.000	—	—
294	—	5.000	—	—
1.470	—	2.000	—	—
14.700	—	1.000	—	—

Soit 17.346 Lots pour la somme de 161.700.000 francs.

4 Tirages par an, le 15 Février, Mai, Août, Novembre.

Sécurité absolue. — Liste gratuite après Tirages.

Le numéro du Titre est envoyé par retour du courrier.

GARANTIE : Le paiement des lots est garanti par un dépôt de 150 millions effectué au Crédit Foncier de France

et dont le revenu annuel atteint plus de **cinq millions de francs**.

Adresser **Mandat de Cinq francs** à M. le Directeur de *La Prévoyante*.

(Service international), 2, Quai des Eaux-Vives **GENÈVE (Suisse)**. — Affranchir à 0 fr. 25.

Avis important. — Les Mandats-poste et Bons de poste français sont acceptés.

Toute demande non affranchie sera refusée.

Scierie Mécanique
D. LESTEL
 FOIX

BOIS DE CONSTRUCTION
 Charpente, Menuiserie, Ebénisterie, Parquet

La Photographie Nicollier
 PAMIER AVENUE DE LA GARE

Exécute les Portraits en tous genres et dimensions avec le cachet artistique qui en fait sa réputation.
 Prix très modérés, même pour les travaux d'amateur, toujours finis avec soin.

REPRÉSENTATION COMMERCIALE
Cyprien TOULZA
 CASTILLON-EN-COUSERANS (Ariège)

VINS SUPÉRIEURS
 PROVENANT DIRECTEMENT DE LA PROPRIÉTÉ
 Vins fins, Liqueurs de Marque, Huiles et Savons,
 Dépôt de Bières et Limonades de Marque
 PRIX SPÉCIAUX A NOS ABONNÉS

A toutes les personnes soucieuses d'être servies en produits de choix, aux prix les plus avantageux.
la Maison NIQUET Frères
 A SALON DE PROVENCE
 offre ses **HUILES, SAVONS et CAFES**.
 Ecrivez de suite pour le tarif spécial.
 AGENTS ACTIFS DEMANDÉS
 Conditions exceptionnelles.

EAU MINÉRALE NATURELLE
 Ferrugineuse, Arsénicale, Sulfureuse
D'AYER
 SOURCE PONTAUT
 Véritable eau de table recommandée par les docteurs Garrigou, Malfilâtre, Soueix, Cazeneuve, Ducros, Bros, Cousture, Maurette, Bordreuil, etc., contre les affections intestinales, gastro-entériques, anémie, etc. Nombres attestations. — Dépôt général et renseignements, Photo LAURE, Saint-Girons (Ariège).

POUR DIRE CHANTER, RIRE ET S'AMUSER.
 Demander le catalogue 1914 à M. AUGOR, 11, avenue Reille, donnant un choix considérable de monologues, pièces, chansons, farces, attrapes, etc., avec Primes sensationnelles pour tout achat de 2 francs.

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE DE FOIX
 Rue Théophile-Delcassé

Location de Compartiments de Coffres-Forts
 AU MOIS OU A L'ANNÉE

PAIEMENT ET DELIVRANCE DE LETTRES DE CREDIT

ESCOMPTE & RECouvreMENTS
 ORDRES DE BOURSE

BOIS DE CONSTRUCTION
 SAPIN, CHÈNE, ETC.
 Usines de la Forge et de la Ville
J.-B. ROUZAUD
 BÉLESTA